

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p.3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1945 - 11 novembre 2005 - prix : 1 €

Banlieues



L'espoir p. 3
n'est ni
dans la
violence
stérile
ni dans la
résignation

**La faillite d'une société
de chômage et d'injustice**
p. 4, 5 et 7

EDF, SNCF, RTM...

p. 13 et 14

**Les services publics
livrés au profit privé**



Leur société

- p 4 ■ Banlieues : 30 ans de mépris
■ Le rejet des pauvres
- p 5 ■ Banlieues : les réponses de Villepin
■ Villepin-Sarkozy et l'état d'urgence
- p 6 ■ Éducation nationale : précarité et licenciements
■ Menaces sur l'éducation
- p 7 ■ À propos du drame de Clichy-sous-Bois
■ Transformateurs électriques dangereux
■ La révolte dans le 93 et Citroën
- p 11 ■ Assurances-chômage
■ Les trusts de l'eau épinglés
■ Pénibilité du travail
■ Paris : crise du logement
■ Créteil : cadeau à un trust de l'eau
■ Total fait le plein
■ La CGT contre P. Moussy
- p 16 ■ Congrès du PS
■ Le PS solidaire de Villepin
■ Le capitalisme n'a pas la côte
■ Illettrisme en France

Tribune

- p 6 ■ Y a le feu...pour entrer en lutte tous ensemble !

Dans le monde

- p 8 ■ Côte d'Ivoire
■ Pakistan : manque de secours
- p 9 ■ Irak : corrompus et corrupteurs
■ Azerbaïdjan : hydrocarbure et dictature
- p 10 ■ Prisons secrètes de la CIA
■ Sommet des Amériques

Dans les entreprises

- p 13 ■ Ouverture du capital d'EDF
■ SNCF : le 21 novembre
■ Plan Borloo
- p 14 ■ Régie des transports de Marseille
■ Échos des entreprises-bulletins LO
- p 15 ■ La Poste de Saint-Denis-93
■ Hewlett-Packard
■ Alstom-Belfort : l'amiante encore utilisée

• Arlette Laguiller au gymnase Japy

Des crédits à l'Éducation nationale, plutôt que des cadeaux aux patrons !

Arlette Laguiller a pris la parole le 8 novembre au meeting du gymnase Japy, à Paris, contre la privatisation de l'EDF, meeting dont Lutte ouvrière était l'un des co-organisateurs. Dans le contexte actuel, notre camarade a naturellement consacré une partie de son intervention au rôle que l'Éducation nationale pourrait jouer vis-à-vis des jeunes des banlieues, et à la nécessité d'une contre-offensive de l'ensemble de la classe ouvrière pour imposer un changement de politique.

« On nous parle d'intégration de la jeunesse des quartiers populaires. Chirac a même osé parler « d'égalité des chances » ! Mais, dans les cités populaires, où les familles viennent de dizaines et de dizaines de pays différents, les parents n'ont pas les moyens ni matériels ni culturels de transmettre même un minimum d'éducation, savoir lire, écrire et parler correctement. Cela constitue pourtant une condition élémentaire de toute intégration. Ce serait à l'État d'assumer sa responsabilité. Ce serait à l'État d'embaucher et de former des enseignants en nombre suffisant, à commencer dans les écoles maternelles et les écoles primaires. Il faudrait des effectifs d'élèves peu nombreux, une douzaine par enseignant, pour qu'ils puissent faire correctement leur travail et que les enfants puissent trouver à l'école ce qu'ils ne peuvent pas trouver dans leur milieu familial. Faute de ce minimum, les enfants des pauvres n'ont aucune chance de surmonter le handicap qui est le leur dès leur petite enfance (...).

Il y a, dans ce pays, des dizaines de milliers de jeunes, Bac + 2, Bac + 3, ou avec des diplômes universitaires complets, qui ne trouvent pas de travail mais qui pourraient se consacrer à éduquer ces jeunes et être formés pour cela. Mais non ! L'Éducation nationale se débarrasse même des auxiliaires et des vacataires qui ont des années d'expérience.

L'État ne veut pas consacrer d'argent à tout cela. Il préfère faire des cadeaux fiscaux aux PDG des grandes sociétés. Combien d'instituteurs supplémentaires pourrait-on payer rien qu'avec ce que les récents allègements sur l'impôt sur la fortune rapportent au PDG de Total ou à l'ex-PDG de Carrefour et à quelques autres du même acabit ?

Et on s'étonne après que les jeunes de banlieue, jusqu'aux enfants, aient perdu toute notion de solidarité, tout sens social et que, pour s'exprimer, ils s'adonnent à cette violence stérile, dont les principales victimes sont leurs propres parents ou leurs proches !

Tout cela, les privatisations, l'abdication de l'État dans le domaine des services qui devraient être publics, fait partie d'un tout (...) ou est la conséquence indirecte d'une offensive générale du grand patronat et de la bourgeoisie (...).

Alors, je crois qu'il faudrait que tous les militants, que tous ceux qui ont à cœur les intérêts des travailleurs, œuvrent par-delà leurs différences et leurs divergences à préparer une contre-offensive du monde du travail. Parce que la lutte est le seul moyen que nous, les travailleurs, nous avons de nous faire craindre et de faire reculer et le gouvernement et tous ceux

qui nous exploitent.

Bien des luttes, ces dernières semaines, comme celles des travailleurs de la SNCM ou de la RTM, à Marseille, même si elles n'ont pas été victorieuses, ont montré la détermination de ceux qui les ont menées. Ils n'auraient pas dû rester seuls (...).

Chaque journée d'action devrait avoir une suite, annoncée par avance et à brève échéance. Personne ne peut être naïf au point de croire qu'un appel à la grève générale illimitée puisse marcher d'un seul coup. Mais il faut que les travailleurs sachent que c'est cela, l'objectif, c'est cela qui se pré-

pare à travers chaque journée d'action. Il faudrait un plan de lutte, clairement annoncé, pour mobiliser, de journée en journée, de plus en plus de travailleurs. Il faut que les plus déterminés aient l'occasion et la possibilité d'entraîner ceux qui, aujourd'hui, hésitent encore (...).

Alors, camarades, j'espère, je souhaite que nous nous retrouvions côte à côte dans la mobilisation. Pour ma part, quelles que soient les difficultés, réelles, d'aujourd'hui, j'ai confiance dans les capacités des travailleurs à changer le rapport de forces en leur faveur ! »

Fête régionale de Lutte Ouvrière

COMPIÈGNE

Samedi 19 novembre

à partir de 17 heures
Salle des fêtes,
place de la République
à Margny-lès-Compiègne

Rencontre

avec les militants de Lutte Ouvrière

À Givet (Ardennes)

vendredi 11 novembre

à la « Foire aux oignons »
à l'entrée du petit Givet (après le pont)

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulwicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Ci-joint la somme de : _____
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'espoir n'est ni dans la violence stérile ni dans la résignation



Après la banlieue parisienne, la flambée de violence dans les quartiers populaires s'est répandue dans d'autres villes. Ce n'étaient certainement pas les cyniques propos de Chirac sur « l'égalité des chances » qui pouvaient toucher les jeunes ! Quant à Sarkozy, chaque fois qu'il ouvre la bouche, il propulse dans les rues de nouveaux contingents de jeunes, voire de gamins.

Et il n'est pas dit que le geste, aussi démagogique que provocant, de faire appel à une loi sur l'état d'urgence datant de la guerre d'Algérie influe sur le devenir du mouvement.

Cette flambée de violence est stérile. Brûler les voitures de ses propres parents ou voisins, brûler des autobus qui desservent les quartiers populaires, sacquer des écoles maternelles témoigne de la part de ceux qui le font d'une absence de conscience sociale et de solidarité. Rendre la vie plus invivable encore pour les siens, simplement par imitation des autres, n'est pas la seule façon d'exprimer sa colère, et sûrement pas la meilleure.

Mais comment les dirigeants politiques, ceux qui sont au pouvoir comme ceux qui rêvent d'y revenir, pourraient-ils convaincre ces jeunes que, malgré leur vie présente, il y a un espoir d'avenir ?

La pauvreté des quartiers transformés en ghettos, le chômage, l'absence criante d'infrastructures n'expliquent pas la forme prise par la révolte mais en constituent le terreau. Comment oser prétendre que l'on fait quelque chose pour les quartiers populaires, lorsque les jeunes qui y vivent constatent jour après jour que rien n'y change, si ce n'est en pire ? Et que l'État n'y apparaît que sous la forme, en bas, de contrôles policiers au faciès ou d'interventions massives de CRS, en haut, de ministres méprisants vis-à-vis de tout ce qui est pauvre ?

La majorité de droite et l'opposition socialiste se retrouvent aujourd'hui à faire appel, en même temps qu'à la matraque, à « l'idéal républicain ». Mais comment les jeunes de ces quartiers pourraient-ils

prendre cette République pour idéal, alors qu'elle est faite pour les riches et les puissants ? Comment donner en exemple ceux qui s'en sortent par le travail, alors que ceux qui en cherchent n'en trouvent pas ?

Comment arracher les jeunes des quartiers populaires à l'influence des petits parasites qui vivent de trafics de toutes sortes, alors que la vie ne sourit qu'aux grands parasites qui dominent la société ? Et comment les convaincre qu'il est stupide de brûler des écoles dans les quartiers populaires, alors qu'à côté d'une école brûlée, combien d'autres, indispensables pourtant, n'ont même pas été construites parce que ceux qui nous gouvernent ne consacrent pas d'argent à cela ? Pendant qu'il y a des milliards dépensés en faveur des riches, les écoles des quartiers populaires sont surchargées, avec des enseignants dans l'impossibilité matérielle de transmettre à tous ce minimum d'éducation que les familles n'ont pas les moyens de transmettre – ne serait-ce que savoir lire, écrire et même parler correctement.

Les travailleurs n'ont pas à se réjouir de la forme que prend cette explosion, et pas seulement parce qu'ils sont les premiers à en souffrir. La jeunesse, c'est l'avenir. Mais de quel avenir une jeunesse déboussolée peut-elle être l'artisan ?

Ce ne sont pas ceux qui nous gouvernent qui peuvent donner un espoir à la jeunesse des quartiers pauvres. Car la seule perspective qu'ils offrent, c'est, au mieux, la réussite individuelle pour quelques-uns et la résignation pour les autres.

Pour que la jeunesse pauvre n'en soit pas réduite à l'alternative entre la résignation dans l'exploitation et la violence stérile, il faudrait que le mouvement ouvrier retrouve sa capacité de lutte et surtout la volonté politique d'incarner vis-à-vis de cette jeunesse un espoir de transformation sociale.

Ce qui se passe dans les quartiers populaires ne signifie pas seulement la faillite d'un gouvernement. Il signifie plus encore la faillite de l'organisation capitaliste de la société, pourrie d'inégalités, d'injustices, et qui ne peut mener la vie sociale qu'à la décomposition.

Arlette LAGUILLER

• Villepin

De la démagogie répressive à l'esbroufe sociale

Lundi 7 novembre, Villepin est apparu au journal de 20 heures de TF1 pour présenter la politique du gouvernement face à ce qui se passe dans les cités populaires du pays.

Mais Villepin ne s'adressait pas à ces jeunes déboussolés qui expriment leur mal-vivre de la pire des manières, s'en prenant de façon directe ou indirecte à leurs frères de misère qui vivent dans ces quartiers, en incendiant voitures ou édifices publics. Son message était celui des rodomontades guerrières. On n'en était pas à l'état de siège, mais tout juste. Villepin a

brandi une loi, le couvre-feu, décidée pendant la guerre d'Algérie et appliquée sur le territoire métropolitain une seule fois, en octobre 1961, à toute la population algérienne. Cela donna lieu alors à des manifestations de protestation à Paris et au massacre de plusieurs centaines d'Algériens lors de leur répression, épisode sinistre qu'on vient encore de commémorer il y a quelques jours.

En référence aux propos provocateurs de Sarkozy, Villepin a tenu à dire qu'il fallait faire attention au langage tenu, mais cela ne l'a pas empêché de cher-

cher à occuper le terrain vis-à-vis du même électorat, le plus réactionnaire, que celui que cherche à séduire le ministre de l'Intérieur, en s'affirmant avant tout pour l'ordre et la sécurité.

Villepin sait très bien que cette mesure, comme ses déclarations sur le « retour à l'ordre républicain », ne peuvent en aucune façon régler quoi que ce soit dans les banlieues. Au contraire, d'une certaine façon elles encouragent l'attitude de défi sans horizon des jeunes les plus désespérés.

Dans cette apparition télévisée, il a fallu attendre un long

moment, après des couplets réitérés sur la sécurité, pour que Villepin aborde les « mesures d'ordre social », censées apporter une réponse à la situation. Il n'y eut pas un mot pour la grande masse de la population des quartiers populaires déshérités qui subissent de plein fouet le chômage et ses conséquences désastreuses, pas le moindre message non plus à l'adresse des jeunes qui se sentent rejetés et insultés.

Quant aux mesures mises en avant, ce ne sont que faux-semblants, y compris la promesse de redonner aux associations présentes sur le terrain les crédits

qu'on leur a supprimés dans la dernière période. Pour suppléer à l'échec scolaire, il propose l'apprentissage à 14 ans. Pour l'accès à l'emploi, le seul engagement concret a été celui d'un entretien, un de plus, à l'ANPE. Quant aux discriminations, a dit Villepin : « Nous devons changer notre comportement et notre regard. »

Si la situation des banlieues pose un problème à Villepin, c'est surtout un problème d'image personnelle vis-à-vis de son public, celui de la bourgeoisie petite et grande.

Paul SOREL

• Banlieues

30 ans de mépris leur sautent à la figure

Reportages, témoignages et interviews ont montré les conditions de vie exécrables dans certaines cités des banlieues ouvrières. Voilà maintenant plus de trente ans que ces conditions se dégradent. Trente années au cours desquelles les gouvernants ont alternativement changé de couleur sans changer de politique.

Au moment de leur construction, dans les années 60, ces cités étaient certes infiniment plus confortables que les bidonvilles et autres taudis dans lesquels nombre de travailleurs étaient contraints de vivre. Mais ce ne sont pas de véritables villes qui furent édifiées. Loin des centres urbains, sans équipements sportifs, culturels ou scolaires et souvent même sans véritables commerces, ce ne furent que des « cités-dortoirs ». Au fil des années, elles se sont dégradées sans qu'on leur alloue les crédits suffisants pour les entretenir.

De gauche ou de droite, les politiques ont répondu avec des mots creux et des plans sans moyens. Ils ont successivement parlé de ZUP (zones d'urbanisation prioritaires), puis de ZUS avec S un pour « sensibles ». Ils ont aussi créé les ZEP où l'éducation était sensée devenir prioritaire. Côté plans, du temps de la droite d'avant 1981, il y a eu la mise en place d'un programme « habitat et vie sociale ». Une fois au pouvoir, la gauche, elle, a créé une « Commission nationale pour le développement des quartiers » puis elle a lancé le « Conseil national des villes », puis la « Loi d'orientation sur

la ville », etc. Mais ce ne furent que des coquilles vides.

Certes, en 1996, furent créées les Zones franches urbaines, les « ZFU » appelant à l'implantation d'entreprises dans les quartiers pauvres. Quelques entreprises s'y sont installées d'autant que si la loi leur recommandait d'embaucher 30 % de leurs salariés dans ces quartiers, elle leur offrait... une exonération d'impôts, de charges sociales et de la taxe professionnelle. En 2003, la mesure fut reconduite avec la création de nouvelles « ZFU ». En région parisienne, en huit ans, elles ont créé, à elles toutes, 3 000 emplois. On est loin du compte.

Depuis trente ans, dans les cités les plus pauvres, les immeubles et l'environnement se sont dégradés. Dans le même temps le nombre de chômeurs y a augmenté encore plus vite qu'ailleurs. Tous ceux qui ont pu fuir cet environnement l'ont fait. Si bien que s'y trouvent regroupés les plus pauvres, les plus démunis au milieu desquels de petits marlous pourrissent encore plus l'ambiance avec leurs trafics.

Mais la dégradation de l'habitat n'est rien à côté des conséquences de la dégradation de l'enseignement. Depuis ces trente ans, le nombre d'enseignants dans les écoles maternelles et primaires a diminué par rapport au nombre d'élèves. Pour ces enfants, pour ces jeunes, on n'a pas donné à l'école les moyens d'apporter l'apprentissage d'un minimum de langage permettant de comprendre un raisonnement. On ne leur a pas appris non plus à lire correctement en pouvant assimiler des textes un peu complexes, ce qui avec

l'apprentissage de l'écriture pouvait leur permettre d'assimiler l'enseignement primaire voire celui du collège, au lieu d'être en échec permanent. Ce

qui les mène à rejeter toute culture qui, croient-ils, ne sert à rien par elle-même.

L'embrassement des quartiers est certes le produit du

chômage et de la misère, mais surtout le produit de 30 ans de mépris des gouvernants.

Sophie GARGAN



Manifestation de protestation à La Courneuve (Seine-Saint-Denis).

AFP

Le rejet des pauvres

« Faillite du modèle français d'intégration », c'est le semblant d'explication que bien des hommes politiques et beaucoup de journalistes donnent aux violences de ces dernières nuits. Les jeunes de banlieue brûleraient des voitures et des écoles parce que issus de l'immigration, ils ne sont pas « intégrés dans la société française »...

Dans tous les pays et depuis le début du capitalisme, la partie la plus pauvre et la plus exploitée de la classe travailleuse a presque toujours été abandonnée à elle-même, entassée dans des quartiers dont elle n'avait pas les

moyens financiers de sortir, victime de tous les préjugés et soumise à la loi des mafias. La hausse du niveau de vie, la résorption partielle de la crise du logement, ne se sont vraiment réalisés que pendant quelques années, entre les années cinquante et soixante-dix, et dans quelques pays, dont la France. Cela n'a d'ailleurs été possible que grâce, entre autres, à l'arrivée constante de travailleurs immigrés, alors jeunes et obligatoirement célibataires et spécialement recrutés pour effectuer les travaux les plus pénibles et plus mal payés.

Aussi, depuis toujours, la bourgeoisie et ses hommes de plume ont considéré la pauvreté comme une tare, et les pauvres comme des corps étrangers, « non intégrés » dans la société. C'est bien de cette « non-intégration »-là, nouveau nom pour la misère et la haine de classe, qu'il est question aujourd'hui. La couleur de peau, le poids supposé

des différentes religions, les préjugés de toute nature ne font, pour l'instant, que se surajouter au problème social. Ils n'en sont pas la cause principale.

Cette « non-intégration » dont nous parlent les médias, c'est, concrètement, la situation d'une partie de plus en plus grande du monde du travail.

Le mouvement ouvrier, les partis politiques de gauche, les syndicats doivent offrir à cette jeunesse une véritable solidarité qui donne un débouché à sa colère. Les animateurs sociaux rétribués ne remplaceront jamais cela. Le mouvement ouvrier dispose de volontaires. Il y en a qui se consacrent à offrir des vacances aux plus jeunes comme le Secours Populaire. Si les directions politiques ou syndicales le voulaient, il pourrait y en avoir plus. Il ne s'agit pas de faire la charité mais dès le plus jeune âge, d'offrir toute l'année un milieu culturel qui enseigne la fraternité et la solidarité sociale.

Paul GALOIS

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 91 (octobre 2005)

- France

Politique syndicale et mobilisation de la classe ouvrière

- Allemagne

Les travailleurs ne doivent pas se contenter d'exprimer leur mécontentement dans les urnes

- L'envolée des prix du pétrole

La planète otage des « Majors » et des spéculateurs

- Mauritanie

La fin de la dictature d'Ould Taya

- Irlande du Nord

La fin de la « campagne militaire » de l'IRA et le « processus de paix »

Tribune de la minorité

Bolivie et Equateur : deux mouvements, une seule perspective

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro



• Banlieues

Villepin et ses « réponses » éducatives

Ceux qui attendaient des réponses concrètes de l'intervention du Premier ministre le 7 novembre, alors qu'il avait pour seule ambition de tenter de désamorcer la crise dans les banlieues, en sont restés sur leur faim. Sur le problème clé de l'éducation, tandis que les parents, les voisins, les enseignants, les jeunes eux-mêmes stigmatisent les manques criants qui se reflètent dans l'attitude désespérée et absurde de nombreux jeunes des quartiers populaires, Villepin suggère tout au plus deux pistes, censées sans doute attaquer le sujet par les deux bouts.

Des bourses au mérite et des « internats d'excellence » s'adresseraient, pour les récompenser, aux « bons » jeunes, ceux qui poursuivent des études longues et brillantes, ceux pour lesquels déjà on avait réservé des places dans les filières « nobles », comme Sciences-Po. À l'autre extrémité, pour les jeunes qui ne supportent plus l'école, ou qu'elle ne supporte plus, il serait question d'abaisser l'âge de la fin de la scolarité obligatoire de 16 ans, comme la loi l'a fixé depuis 1959, à 14 ans. À partir de cet âge, les jeunes en rupture d'école pourraient donc entrer en apprentissage chez un patron.

Voilà toute l'audace des propositions du Premier ministre ! Certes, on ne peut exclure que certains gamins de 14 ans, fâchés avec l'institution scolaire et ses contraintes, voient comme une solution la découverte du monde du travail et l'apprentissage d'un métier, ni que leurs parents puissent préférer cette solution au chômage qui attend leurs enfants. Encore faudrait-il que ces enfants trouvent un artisan ou un patron prêt à les accueillir et à leur consacrer suffisamment de temps et de patience pour les former, et non à profiter de l'occasion pour surexploiter une main-d'œuvre bon marché.

Mais proposer l'apprentissage à 14 ans comme un progrès, c'est vraiment traiter par le mépris le plus total le problème de l'éducation de cette jeunesse des quartiers pauvres, problème profondément lié à l'impasse sociale dans laquelle le chômage massif érigé en système maintient la grande majorité des enfants et des travailleurs pau-

vres de ce pays.

Alors que toute une partie de l'éducation, au sens large du terme, est dévolue à l'école, dont le rôle est de compléter, d'élargir ou parfois de compenser ce que la famille a – ou n'a pas – transmis à l'enfant, le fonctionnement de celle-ci est de plus en plus, depuis des années, freiné par des restrictions budgétaires, la plupart du temps à peine voilées par des considérations pédagogiques fallacieuses.

Pour les statisticiens du ministère de l'Éducation comme pour tout un chacun, il est évident que l'insuffisance de moyens dans les quartiers pauvres est la première cause du « grand échec scolaire », ainsi que les spécialistes qualifient la situation des 5 à 7 % des jeunes de 17 ans quasiment illettrés, ou

des 25 ou 30 enfants. Une seule institutrice, à certains moments aidée d'une assistante, doit gérer l'apprentissage de plusieurs dizaines d'enfants de langues différentes et leur enseigner, outre l'éveil à leur environnement, le B.A.-BA de la vie collective !

Ni l'école élémentaire où sont inculqués les « fondamentaux » (lire, écrire, compter) dont les derniers ministres de l'Éducation ont fait tant de cas, ni le collège, ne disposent des moyens réels nécessaires à donner à ces jeunes les outils et le goût pour apprendre et se forger eux-mêmes une curiosité qui nourrira leur culture. Des moyens en locaux mais surtout en adultes nombreux, formés, motivés, enseignants de toutes matières, éducateurs et bibliothécaires, personnels d'entre-



Le pouvoir aimerait bien occuper les jeunes d'une façon ou d'une autre. Plutôt empiler des parpaings que lancer des pierres.

des 150 000 jeunes qui quittent chaque année l'école sans avoir décroché aucun diplôme et sans aucune qualification. Tous constatent, comme l'ont fait avant eux les parents et les enseignants, que dix années de scolarisation, entre l'âge de 6 ans et la sortie du collège ou du lycée professionnel, n'ont pas permis au jeune de surmonter les handicaps culturels liés à son environnement familial ou social « défavorisé ». Mais, au lieu de multiplier les possibilités d'accueil, dès la petite enfance, dès l'âge de 3 ans, des enfants des couches les plus pauvres, dans les quartiers déshérités où le taux moyen officiel du chômage est de 20,7 %, on ferme des sections de maternelle et on entasse les petits dans des clas-

ses, tous pouvant contribuer à transmettre à de petits groupes de jeunes les règles élémentaires de vie en société, le sens de la solidarité sociale et aussi la capacité à apprendre qui leur permettra de poursuivre des études choisies.

D'autant que ces jeunes des quartiers pauvres que les ministres découvrent les uns après les autres avec un certain dégoût, qu'ils les baptisent « sauvages » ou « racailles », n'ont pas aujourd'hui la perspective, après des études même du niveau de l'ex-certificat d'études primaires, de trouver un emploi permettant d'accéder à l'indépendance financière à laquelle ils aspirent.

Viviane LAFONT

• Villepin-Sarkozy et l'état d'urgence

Solution se prononce répression

La loi du 3 avril 1955, à laquelle le gouvernement vient d'avoir recours pour, dit-il, répondre à la flambée de violence dans les banlieues, a été promulguée au début de la guerre d'Algérie. Après la déclaration de l'état d'urgence en Conseil des ministres, elle donnait – et donne toujours – pouvoir aux préfets « d'interdire la circulation des personnes ou des véhicules dans les lieux et aux heures fixés par arrêté ; d'instituer, par arrêté, des zones (...) où le séjour des personnes est réglementé ; d'interdire le séjour dans tout ou partie du département à toute personne cherchant à entraver, de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics ».

Quelques mois après l'insurrection des nationalistes algériens, le 1^{er} novembre 1954, qui marqua le début de la guerre d'indépendance de l'Algérie, la promulgation de l'état d'urgence en avril 1955 (par le gouvernement du radical Edgar Faure) signifia un pas supplémentaire dans la répression contre les Algériens, y compris en France. En septembre 1958, à Paris et dans la région parisienne (dans les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise, à l'époque) ainsi que dans le département du Rhône, cette loi permit l'instauration d'un couvre-feu contre tous les « Nord-Africains » par le gouvernement de Gaulle (pourtant les Algériens étaient considérés comme français).

En octobre 1961, également en vertu de la même loi, le préfet de Paris Maurice

Papon, instaurait un couvre-feu qui ne s'appliquait qu'à ceux que le gouvernement désignait alors comme les « Français musulmans d'Algérie ». Contre ce couvre-feu, les Algériens manifestèrent le 17 octobre 1961 au soir, tandis que la police, à laquelle le préfet Papon avait donné carte blanche, se déchaîna, faisant de nombreux morts et encore plus de blessés, y compris graves, parmi les manifestants.

Cette loi fut également utilisée contre les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, qui contestaient le résultat des élections territoriales de novembre 1984. À la suite de manifestations importantes et de la répression qui fit plusieurs morts dans les rangs des indépendantistes, l'état d'urgence était proclamé et le couvre-feu instauré en janvier 1985 sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Calédonie. Il ne fut levé qu'au mois de juin suivant, peu avant le référendum d'autodétermination prévu en juillet 1985.

En ayant recours aujourd'hui à cette loi sur l'état d'urgence, Villepin et Sarkozy annoncent la couleur. Sarkozy se félicitait, au moment de recevoir les préfets, d'avoir « maintenant la possibilité d'être encore plus efficaces ». Efficaces ? Voire. En tout cas, certainement pas pour la résolution des problèmes qu'exprime l'explosion de colère actuelle.

Lucienne PLAIN

Sarkozy surfe sur les banlieues

En naviguant sur internet avec le moteur de recherche Google, pour s'informer sur « exclusion en banlieue », « pauvreté en banlieue » ou « incendies en banlieue », etc., des sites s'affichent, mais aussi des liens commerciaux avec ceux qui payent pour apparaître.

Parmi eux, une publicité pour le site de Nicolas Sarkozy qui appelle à soutenir sa politique et à adhérer à l'UMP...

Tapez « racaille » et, tout à fait logiquement, vous trouverez Sarkozy...

L.B.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Y a le feu... pour entrer en lutte tous ensemble !

C'est la révolte d'une fraction de la jeunesse ouvrière qui en une douzaine de jours s'est étendue dans les quartiers où vivent les familles en situation la plus précaire dans le travail comme les conditions de vie.

C'est la révolte de la génération qui est appelée à venir nous rejoindre à l'usine, au chantier ou au bureau ; et nous rejoint parfois déjà... par intermittence, parce que tout ce qu'on lui offre c'est petits boulots ou postes d'intérim. Que nous soyons français de longues générations ou immigrés de date récente, ce sont nos enfants, nos frères, nos sœurs, ou les futurs camarades de nos enfants, ceux avec qui ceux-ci devront partager une vie de galère ou de dignité... suivant ce que nous en aurons fait.

C'est bien d'ailleurs la rage contre cette vie de galère et l'envie de dignité qui poussent ces jeunes dans la rue chaque soir. Pour venger la mort absurde des deux adolescents de Clichy-sous-bois, pour riposter aux insultes de Sarkozy les traitant de « racaille » ou prétendant nettoyer leur quartier au karcher, pour faire payer les brimades et les vexations d'une police hostile et méprisante.

Sans moyens, sans travail, sans éducation (ou quand ils en ont une, les employeurs s'en foutent), ils ne voient souvent de perspective que dans l'individualisme, la débrouillardise, les trafics, petits ou grands. Pas étonnant que lorsqu'elle explose, leur révolte reste aveugle dans ses cibles, qu'ils cassent pour casser, brûlent pour brûler, caillassent les bus, les trains ou les pompiers comme les policiers...

Le gouvernement et les capitalistes, les vrais responsables de la situation des banlieues, sont à l'abri de leurs pierres. Leurs voitures comme leurs résidences sont protégées de leurs cocktails molotov.

Ils ne le seraient pas d'un mouvement de colère de l'ensemble des salariés. Celui-là d'ailleurs n'aurait pas besoin de jeter des pierres ni de mettre le feu. Il aurait d'autres moyens, plus efficaces, pour mettre les puissants à genoux, de la grève jusqu'au soulèvement massif qui pourrait être d'autant plus pacifique qu'il serait puissant : même des dizaines de milliers de policiers ne peuvent barrer les rues à des

millions de travailleurs. Mai 68 a atteint sa vigueur maximum quand l'insurrection étudiante (qui avait aussi brûlé des voitures) a débouché sur la grève générale.

Certes les jeunes sont loin d'être tous conscients que leur révolte aurait intérêt à déboucher sur un mouvement bien plus large de tout le monde du travail. Beaucoup n'ont même aucun sentiment d'appartenir à ce monde du travail. Les plus inconscients, ou les plus stupides, semblent même se contre-foutre du reste de la population, quand ils brûlent les voitures des gens de leur cité par exemple. Ils montrent même parfois une hostilité aux autres travailleurs, quand ils caillassent trains ou bus avec voyageurs et conducteurs.

C'est là l'impasse, et pour eux et pour nous tous. Mais les œillères et les préjugés d'une jeunesse sans tradition politique ni éducation sociale, ne tomberont pas toutes seules si ce monde du travail ne montre pas une détermination au moins aussi grande que la leur d'en découdre avec nos ennemis communs. Et tant que ceux qui passent pour ses dirigeants seront aussi lâches ; tant que la gauche proposera... d'attendre les élections ; tant que les dirigeants syndicaux feront tout pour éteindre nos luttes ou isoler les plus radicales, comme ils viennent de le faire avec les marins et les tramonts Marseille.

Seuls nous, travailleurs, pouvons donner une perspective à la révolte des jeunes. En entamant une lutte aussi déterminée que la leur, mais avec d'autres moyens, pour imposer les objectifs qui changeraient immédiatement leur vie... et la nôtre : augmentation de tous les salaires, interdiction des licenciements et des contrats de précarité, augmentation de tous les salaires de 300 euros par mois, remboursement des milliards de subventions reçus par les patrons pour créer des centaines de milliers de nouveaux emplois dans les services publics, réquisition des logements vacants des riches.

Alors nous n'aurions plus à craindre pour nos écoles, nos bus ou nos voitures.

Éditorial des bulletins d'entreprises « l'Étincelle » de la minorité du 7 novembre 2005

Convergences Révolutionnaires n° 42 (novembre-décembre 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Le scandale de l'eau : douce pour les profits, salée pour la population.

Articles : Devant la flambée des banlieues, démission ! De qui ? – Des exemples de mobilisations contre l'expulsion de sans-papiers ou les déménagements musclés de Sarkozy – L'unité syndicale... contre la convergence des luttes – SNCF : entre le piège de l'intéressement et le débouché des grèves – Belgique : la grève revient à la mode ! – Allemagne : lâcher son programme pour l'ombre dans le Linkspartei ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Éducation nationale

Menaces sur l'éducation populaire

Le gouvernement entend supprimer les « détachements » d'enseignants mis à la disposition d'organisations éducatives qui prolongent le rôle de l'école, hors des établissements et du temps scolaires.

Deux exemples : l'USEP (Union sportive de l'enseignement du 1^{er} degré) et les Cemea (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) sont concernés par ce projet gouvernemental. La première intervient au niveau des enfants du primaire pour aider au développement de la pratique du sport par l'organisation d'activités et de tournois. Quant aux Cemea, ils forment le personnel qui encadre les centres aérés ou les colonies de vacances. Ces organisations contribuent à promouvoir l'éducation, la culture, mais aussi des comportements solidaires, essentiellement au sein des milieux populaires.

Les actions de ces mouvements font appel à des pratiques éducatives et pédagogiques, et il est bien normal que des enseignants aient été sollicités depuis des décennies pour les assurer. Mais la Cour des comptes s'en est pris dernièrement à ces détachements d'enseignants. À sa suite, le gouvernement voudrait récupérer ces postes pour le budget 2006, moins d'un millier au total, une goutte

d'eau comparé au nombre d'enseignants. Cela réduirait d'autant les recrutements programmés cette année-là. Pour lui, il n'y a pas de petite manœuvre lorsqu'il s'agit de rogner le nombre de fonctionnaires.

Le gouvernement affirme qu'il ne s'agira que d'une opération comptable puisqu'il subventionnera à la même hauteur l'embauche des personnels perdus par les organismes en question qui devront les payer eux-mêmes, même s'il s'agit d'enseignants détachés.

On connaît la musique. À terme, ces subventions ne compensent pas les postes perdus. Cela aboutit à réduire les moyens de ces associations. Les mouvements visés rappellent qu'ils ont déjà été victimes d'une opération similaire il y a une vingtaine d'années et que cela s'était traduit par une diminution substantielle de leurs moyens.

Quoi qu'il en dise, le gouvernement pratique des coupes claires dans le domaine de l'éducation, scolaire ou péri-scolaire, alors que, les récents événements en sont l'illustration, ce sont des embauches massives de personnel qualifié qui seraient nécessaires, et urgentes.

Michel ROCCO

Précarité et licenciements en augmentation

Les chiffres publiés par le ministère de l'Éducation nationale font état d'une baisse importante du nombre d'enseignants ayant un statut précaire. Ce serait paraît-il la conséquence d'une « bonne gestion » du personnel. Dans la réalité, cette « déprécarisation » (pour employer le jargon de l'administration) se fait essentiellement par des licenciements et elle est synonyme de chômage.

En 2003, ils étaient 43 400, répartis entre maîtres auxiliaires, contractuels et vacataires. Ils sont 24 300 cette année. En deux ans donc, près de la moitié d'entre eux ont perdu leur emploi puisque très peu d'entre eux ont été titularisés. Les seuls à être un peu protégés, les maîtres auxiliaires, ne sont plus que 2 700. Aucune nouvelle embauche ne se fait avec ce statut, qui offrait aux non-titulaires une garantie de réembauche leur permettant ainsi d'acquiescer une ancienneté suffisante pour être éventuellement titularisés. Mais si le ministère « résorbe » ainsi l'auxiliariat, cela ne veut pas dire qu'il en finit avec les emplois précaires. Au contraire, pour les non-titulaires qui restent, la situation se dégrade.

Le nombre de contractuels est en chute libre. Ces enseignants, embauchés sur une année scolaire, bénéficient des congés payés et ils peuvent s'inscrire au chômage en cas de perte d'emploi. Or, à cette rentrée, il n'a été créé que 6 009 postes à temps plein, contre

23 258 il y a trois ans. Tous les contractuels n'ont pas eu droit à un plein temps : à bon nombre d'entre eux, l'Éducation nationale n'a laissé le choix qu'entre un emploi à temps partiel, avec un salaire tout aussi partiel, et le chômage. D'autres, pour éviter le chômage, ont accepté de devenir vacataires, avec la fallacieuse promesse d'être un jour réembauchés au statut précédent, ce qui a peu de chances de se réaliser, vu la baisse constante des effectifs.

Les vacataires sont une quinzaine de milliers, sur l'équivalent de 2 600 postes à temps plein. Ils sont embauchés pour effectuer 200 heures d'enseignement, qui correspondent environ à onze semaines de cours. À la fin de ces 200 heures, l'Éducation nationale leur propose, dans le meilleur des cas, une autre vacation dans un autre établissement, sinon elle les renvoie sans indemnités ni possibilité de s'inscrire au chômage ! Et on peut en arriver à des situations aberrantes où des élèves, dont le professeur est absent pendant une année scolaire, auront trois remplaçants successifs, tandis que le vacataire occupera trois postes différents (à condition qu'il ait du travail toute l'année) !

Des licenciements déguisés, des enseignants précaires, sans protection sociale, qui servent de bouche-trou sans tenir compte de l'intérêt des élèves, c'est sans doute la conception qu'a le ministère de l'Éducation d'une « bonne gestion » du personnel...

Marianne LAMIRAL

À propos du drame de Clichy-sous-Bois

Il existe bien des zones d'ombre dans l'affaire de Clichy-sous-Bois du jeudi 27 octobre, où deux jeunes ont trouvé la mort et un troisième a été blessé.

Tout d'abord, les jeunes en question voulaient simplement jouer au football. Il existe deux terrains de sport dans le secteur de Clichy-sous-Bois où ces faits se sont déroulés. Mais ils étaient tous les deux occupés, dont l'un par un chapiteau qui abrite des plantes pour l'hiver. D'autres installations le sont par des anciens qui se retrouvent, jouent aux cartes, etc., et les jeunes n'y ont pas accès. Aujourd'hui il est de bon ton de dire que les municipalités font tout ce qu'elles peuvent en faveur des jeunes, mais cette après-midi-là il n'y avait rien de disponible pour eux. Les jeunes en question ont donc été dans la commune voisine de Livry-Gargan.

Peu après 17 heures, selon une version, des policiers seraient venus les trouver pour leur demander leurs papiers, et certains jeunes, qui ne les avaient pas sur eux, ou qui ne tenaient nullement à passer quelques heures dans un commissariat alors qu'ils n'avaient strictement rien à se reprocher, se seraient enfuis. La version de la police est différente : un témoin l'aurait prévenue qu'il y avait des rôdeurs sur un chantier et c'est pour cette raison qu'elle serait intervenue. Or on n'a jamais trouvé la moindre trace ni de rôdeur ni de vol.

Quoi qu'il en soit, il est significatif que des jeunes n'ayant rien à se reprocher, n'ayant commis aucun délit, aient jugé préférable de s'enfuir à la vue des policiers, tellement

les simples contrôles d'identité sont nombreux, vexatoires et pesants. Rappelons que ceux des jeunes qui ont été interpellés n'ont été libérés qu'à 20 heures, donc après deux heures de garde, sans la moindre raison.

Ensuite, contrairement à la version policière et à celle de Sarkozy, il semble qu'il y ait bien eu course-poursuite des jeunes en question par les policiers jusqu'à l'intérieur du cimetière qui jouxte le transformateur EDF. Un jeune, qui s'était caché

derrière une voiture, l'a bien vu. Celui qui a été blessé dans le transformateur l'a vécu. Et il y a eu des témoins sur place.

Les policiers sont restés une bonne demi-heure sur les lieux, et peut-être même trois quarts d'heure, autour du centre EDF. Il y a même eu, selon certains témoins, une seconde vague d'intervention policière.

Aujourd'hui le procureur de la République en charge du dossier estime qu'il y a peut-être eu, tout au plus, de la part de la

police, une « non-assistance à personne en danger », c'est le moins que l'on puisse dire, car un message policier fait état du fait que des jeunes s'étaient réfugiés dans le transformateur. Cette version minimale dédouane la police de l'essentiel, car en une demi-heure ou trois quarts d'heure, la police aurait largement eu le temps de prévenir EDF et de faire savoir aux jeunes que leur vie était en danger. Mais durant ce laps de temps, que s'est-il exactement

passé à l'intérieur du poste de transformation ?

Sarkozy promet que toute la vérité sera faite et sera dite. Ce sont les propos habituels d'un ministre, surtout lorsqu'il est en charge de la police. Mais de toute évidence la version officielle est sujette à caution, et il ne faut pas s'étonner que les jeunes – et sans doute nombre d'adultes – des banlieues n'y croient pas.

André VICTOR

• Transformateurs électriques dangereux

La responsabilité d'EDF et des pouvoirs publics

Le transformateur électrique de Clichy-sous-Bois, là où sont morts deux jeunes et où un troisième a été blessé, était (et demeure) particulièrement dangereux. Construit dans les années 1965, il est donc d'un modèle déjà ancien. Il est relativement facile d'y pénétrer, côté cimetière, là où il est simplement protégé par un grillage surmonté de barbelés. C'est de ce côté que les jeunes, poursuivis par la police, ont pénétré dans l'enceinte. Ce n'est pas cette partie qu'ont montrée les télévisions, mais l'entrée, laquelle est beaucoup plus difficile à franchir.

Mais le pire, c'est qu'à l'intérieur toutes les installations dangereuses sont à l'air libre. Il existe des barres métalliques qui conduisent le courant d'un point à un autre. Dans les transformateurs plus récents, ces barres sont protégées par un capot et en principe on ne peut pas les toucher directement. Ce n'est pas le cas dans les installations type Clichy-

sous-Bois.

Pourtant EDF sait parfaitement qu'il y a des intrusions dans les transformateurs, soit occasionnelles, comme ce gamin électrisé récemment (mais pas mort) pour avoir voulu récupérer son ballon, soit intentionnelles.

EDF a choisi de privilégier la protection de ses installations, mais pas le public. Ainsi les très gros transformateurs (lignes de 400 000 volts considérées comme stratégiques) ont une double enceinte et une alarme anti-intrusion (qui prévient EDF, mais pas ceux qui ont pénétré dans l'installation). Les transformateurs plus petits sont moins protégés : de simples murs surmontés de rangées de barbelés, parfois remplacés par un grillage lorsqu'on fait des travaux le long du poste, ce qui semble avoir été le cas à Clichy-sous-Bois. Dans ce dernier cas, le courant entrant était à 225 000 volts, le sortant à 20 000 volts. De quoi être foudroyé de toute façon.



Un transformateur EDF en région parisienne. Protégé par un mur surmonté par un quadrillage de béton, il est assez facile à franchir. De l'autre côté du poste EDF, on voit des bâtiments.

Bien souvent ces transformateurs ont été construits, il y a quelques décennies, au milieu des champs. Aujourd'hui l'extension des banlieues les a rattrapés. Mais EDF n'a pas fait les travaux de protection nécessaires, et les pouvoirs publics ont fermé les yeux.

Il n'en coûterait pourtant pas très cher d'assurer une sécurité efficace de tous les transformateurs qui existent dans le pays.

La privatisation d'EDF ne va rien arranger.

A. V.

Le sentiment de révolte en Seine-Saint-Denis... et la responsabilité de Citroën

La situation de l'emploi apparaît en toile de fond de la révolte des jeunes de banlieue. Mais le silence règne sur la responsabilité sociale des grandes entreprises.

Un exemple est particulièrement parlant : celui de l'usine Citroën, en Seine-Saint-Denis justement. Depuis quinze ans, Peugeot Citroën Automobiles (PCA) à Aulnay-sous-Bois pratique une politique massive de recrutements en intérim ou CDD. Le but était évidemment d'augmenter la productivité par poste de travail, pour dégager le maximum de profits. Et il est atteint puisque l'usine d'Aulnay

est la plus rentable du groupe PCA France.

Dans l'entreprise sont passés plus de 14 000 précaires, des jeunes en général de Seine-Saint-Denis. Certains ont vu leurs contrats de travail renouvelés pendant des années, jusqu'à trois ans et demi, voire quatre ans, sans jamais être embauchés en fixe.

Il y a deux ans, 18 ouvriers et le syndicat CGT de l'entreprise ayant traîné le patron en justice, celui-ci a été condamné pour abus de travail précaire et abus de renouvellement de contrats de mission d'intérim. Citroën n'a cependant pas voulu requalifier les contrats précaires en contrats fixes, préférant encore

indemniser les travailleurs. Il est vrai que ces indemnités sont rarement allées au-delà de 50 000 F (entre 7 000 et 8 000 euros).

Depuis, le patron a quand même embauché en CDI 450 à 500 jeunes, mais il en reste encore environ un millier en précaire (il y a eu jusqu'à 1 800 intérimaires pour un effectif de 6 900 employés).

L'entreprise phare du département se sent toujours au-dessus des lois et entend rester le maître dans ses ateliers. Quitte, après avoir écrémé la jeunesse du département, comme l'a déclaré un responsable de l'usine il y a quelques années, à aller en grande

banlieue pour trouver de la main-d'œuvre... à faire travailler toujours en intérim, et dans la précarité, bien sûr.

C'est ainsi qu'on trouve en Seine-Saint-Denis de nombreux jeunes qui ont fait toutes les boîtes d'intérim, du département et d'autres, sans pouvoir trouver un emploi fixe. Depuis des années, ils sont devenus des travailleurs itinérants, sans perspective d'améliorer leur vie, passant de l'intérim au chômage puis au RMI et pour certains à la rue.

Les responsables politiques nationaux, régionaux, départementaux, municipaux, de droite ou de gauche, qui ont versé des aides à l'emploi à tous

les patrons, ont donc laissé les employeurs, petits ou grands, faire surgir des dizaines de milliers de mécontents, des jeunes et des moins jeunes, dans les cités situées non loin des portes de leurs entreprises.

Et pas seulement parmi les ouvriers qualifiés et non qualifiés. Il suffit de voir certains de ces jeunes (une minorité pourtant), diplômés bac+2 et même bac+3, exploités en tant que stagiaires et se sentant obligés de se masquer la figure, lorsqu'ils sont interviewés et dénoncent leur vie misérable dans les entreprises qui ne les payent même pas au smic.

Correspondant LO

• Côte-d'Ivoire

Les menaces pour la population

Cet article est extrait du mensuel trotskyste *Le Pouvoir aux Travailleurs*, publié par l'UATCI (Union africaine des travailleurs communistes internationalistes). Il a été publié le 25 octobre 2005. Depuis, les élections prévues pour le 30 octobre ont été annulées, et l'ONU a prolongé le mandat du président Gbagbo pour douze mois de plus. Mais la situation reste lourde de menace pour la population.

Après le 30 octobre : quel que soit le pouvoir en place, rien de bon n'en sortira pour les travailleurs

Depuis des mois, les spéculations vont bon train sur l'après-30 octobre, date de fin de mandat du président Gbagbo. D'un côté, les opposants au régime crient sur tous les toits que, la date venue, ils l'enlèveront du pouvoir de gré ou de force. De l'autre, ses partisans clament : nous sommes là et nous restons.

Quant au maître de cérémonie, leur maître à eux tous, à savoir l'impérialisme, représenté par les forces onusiennes et françaises en Côte-d'Ivoire, il a attendu jusqu'au dernier moment avant de dicter la règle du jeu pour l'après-30 octobre.

Quoi qu'il en soit, le spectre étant là, les riches, à savoir les propriétaires d'usines, des banques, du gros commerce, de même que les hauts cadres des grandes entreprises privées et publiques, tous ceux-là ont préféré quitter la Côte-d'Ivoire, sinon eux-mêmes, dans tous les cas leur famille. Mais il n'y a pas qu'eux qui ont préféré la prudence en se mettant à l'abri. Leurs représentants politiques en ont fait de même. Ainsi, apprend-on, le premier d'entre eux, Gbagbo, aurait prolongé le séjour de ses deux filles aux États-Unis ; Mamadou Koulibaly, le président de l'Assemblée nationale, aurait installé sa famille en Afrique du Sud ; Affi N'Guessan, le président du FPI (Front Populaire Ivoirien), s'est acheté une belle demeure en France et y a envoyé sa famille ; Bohoun Bouabré, le ministre FPI de l'Économie et des Finances, en a

fait de même, en choisissant la Suisse ; Seydou Diara, le Sénégal ; Kadet Bertin, le conseiller militaire de Gbagbo, a aussi envoyé sa famille en France ; certains députés auraient fait de même, etc.

À vrai dire, tout ce beau monde ainsi que leurs porte-plume qui déversent la haine ethnique, tribale et xénophobe depuis toutes ces années pour diviser les travailleurs, n'a de toute façon pas grand-chose à craindre, même en restant en Côte-d'Ivoire. Ce n'est pas dans leurs quartiers riches que les gens se découperont à la machette ou subiront les exactions des différentes milices militaires ou paramilitaires. De plus, les forces onusiennes et françaises ne sont-elles pas là justement pour les protéger eux-mêmes et leurs intérêts dans ce pays ?

Non. Ceux qui ont à craindre du spectre qui plane en Côte-d'Ivoire, ce sont les pauvres : ce sont les quartiers pauvres et tous ceux qui y vivent. C'est dans ces quartiers que les riches ont installé la haine ; c'est là qu'ils ont positionné les milices. C'est dans ces quartiers qu'il y a un réel risque de massacre fratricide.

Alors quelle solution pour les travailleurs ? En tout cas, il n'y en a aucune à attendre du côté FPI, PDCI (Parti Démocratique de la Côte-d'Ivoire), RDR (Rassemblement des Républicains) ou Forces Nouvelles. N'est-ce pas eux qui ont créé cette situation, dans leur lutte pour le pouvoir ? Il n'y a pas plus de salut à attendre du côté des forces onu-



A Adjame, un quartier populaire d'Abidjan, un petit vendeur de rue a été tué au cours d'un affrontement avec les milices gouvernementales.

siennes et françaises. Elles sont là pour défendre les intérêts des riches, à commencer par ceux des impérialistes.

(...) L'éventualité d'une dictature militaire n'est malheureusement pas à exclure dans les circonstances politiques actuelles. En tout cas, c'est le souhait d'une partie des classes riches ivoiriennes, libanaises et françaises.

Quel travailleur peut prétendre aujourd'hui vivre normalement de son travail ? Non seu-

lement la situation des ouvriers se dégrade depuis des années, mais en plus, ceux qui réussissent à garder leur emploi subissent une exploitation chaque jour accrue et sont écrasés par le patronat qui profite de la situation actuelle pour tirer plus de profit. Et cette réalité est encore plus perceptible aux rares ouvriers qui arrivent bon an mal an à se trouver un petit travail urbain et qui se voient proposer un

salaire de 1 500 F par jour (*il s'agit de francs CFA, ce qui équivaut à environ 2,25 euros - NDLR*)

La classe ouvrière ne peut compter que sur elle-même. Sur ses propres forces. Pour commencer, elle ne peut pas laisser la haine et la division s'installer dans les cours communes et dans les quartiers. Comment donc se défendre s'il y a la division ? Il est indispensable que les travailleurs s'organisent pour faire face aux milices et autres Cécots (Centre de commandement des opérations de sécurité) qui viennent racketter et installer la terreur dans les quartiers. Ils ont besoin de s'organiser sur leur lieu de travail, dans les docks, les zones industrielles, le bâtiment pour défendre ensemble leurs intérêts matériels et créer une solidarité agissante. Oui, il y a tout cela à faire pour ne pas subir la loi des machettes dans les quartiers et la dictature de la bourgeoisie sur les lieux de travail. Alors, que tous ceux qui ont conscience de la tâche commencent par discuter avec leurs voisins et leurs proches.

• Pakistan

La lenteur et l'insuffisance des secours doublent le nombre des victimes

Avec les jours qui passent, le nombre des victimes du tremblement de terre qui a frappé le Cachemire pakistanais et indien augmente encore. Estimé dans un premier temps à 40 000, le nombre s'est élevé à 53 000 puis 57 000 pour atteindre et dépasser les 76 000. Et ce chiffre est sans doute loin d'être définitif. Cette augmentation du nombre de victimes est

due à la lenteur des secours, voire à leur absence. Quarante et un villages montagnards n'avaient toujours pas été atteints et secourus ces derniers jours.

3,3 millions de personnes sont sans abri. Trois cent mille tentes ont été distribuées, mais il en faudrait plus de 500 000 pour en attribuer une par famille. Les fonds manquent et les Nations

unies n'ont reçu que le quart des 550 millions de dollars nécessaires à l'aide d'urgence pour les six prochains mois. Le Programme alimentaire mondial ne peut louer que le tiers des hélicoptères qui lui seront utiles pour pouvoir ravitailler un million de personnes cet hiver.

Et pourtant, à l'échelle de la planète, et en particulier dans les

pays les plus riches, les moyens existent. Mais prévoir et organiser leur utilisation pour secourir ces victimes du bout du monde n'est pas leur priorité.

La raison ? C'est que ce genre d'engagements ne rapporte pas de profits.

Alain VALLER

• Irak : « Pétrole contre nourriture »

Corrompus et corrupteurs, comme larrons en foire

Après avoir mis en cause des anciens ministres et, récemment, deux anciens diplomates pour avoir bénéficié des largesses du dictateur irakien Saddam Hussein, c'est au tour d'entreprises françaises comme Total, Peugeot, Renault Véhicules Industriels d'être épinglées par la commission Volker de l'ONU.

Elles sont accusées d'avoir versé des dessous-de-table au dictateur irakien pour décrocher des marchés dans le cadre du programme « Pétrole contre nourriture », entre 1996 et 2003. Corrupteurs et corrompus ont pu ainsi empocher des milliards de dollars.

Le programme appelé « Pétrole contre nourriture » avait été mis en place par l'ONU en 1996 afin d'atténuer les conséquences dramatiques de l'embargo contre l'Irak, instauré en 1990 suite à la première guerre du Golfe, embargo qui n'était ni une calamité naturelle ni le choix du dictateur irakien, mais une décision imposée par le président Bush, père de ce Bush qui sévit aujourd'hui à la tête des États-Unis. L'ONU s'était associée à cet embargo. La dictature irakienne s'en était accommodée et la victime en fut le peuple irakien. L'ONU, en 1996, atténuant son attitude, donna le coup d'envoi au programme « Pétrole contre nourriture » qui, sous son contrôle, autorisait l'Irak à vendre du pétrole contre des biens de première nécessité. Ce programme a permis de soulager en partie les souffrances de la population. Mais ce sont surtout les hiérarques du régime et l'entourage proche du dictateur qui en ont profité.

En principe, l'ONU gérait les fonds résultant des ventes autorisées. Mais comme Saddam Hussein gardait la prérogative de choisir les entreprises avec lesquelles l'Irak pouvait commercer, un vaste système de corruption se mit alors en place. Et pour avoir le droit de décrocher des contrats, les

multinationales versèrent des dessous-de-table à Saddam Hussein, d'une valeur de 10 % de leurs contrats. Elles gonflaient ensuite la note et récupéraient très vite leur mise, faisant des profits substantiels, tandis que Saddam Hussein et sa clique prélevaient leur dîme. Ainsi un géant de l'agriculture australien a récupéré 2,3 milliards de dollars sur la vente de 7 millions de tonnes de blé à l'Irak, contre un pot-de-vin de 222 millions de dollars à Saddam Hussein.

Pour pénétrer en Irak, les grands groupes français ont bénéficié des relations privilégiées qui avaient été tissées entre certains hommes politiques de droite et la dictature irakienne depuis les années 1970. La commission Volker a, entre autres, mis en cause les pratiques de Total, Peugeot et Renault Véhicules Industriels. Ces entreprises ont toutes versé des pots-de-vin importants pour vendre, qui des ambulances, qui des voitures blindées, qui des camions et autres engins de levage. Sur les 440 entreprises françaises ayant participé au programme, près de 180 sont accusées de corruption !

Ces groupes industriels français se défendent aujourd'hui en affirmant qu'ils n'étaient pas au courant. Pourtant le plus grand scandale de toute cette affaire, ce n'est pas tant les corrompus que les corrupteurs eux-mêmes. Car après avoir détruit toutes les infrastructures de l'Irak en lui faisant la guerre, et imposé un embargo à son peuple, les alliés dans la première guerre du Golfe, dont la France de Mitterrand, rappelons-le, ont ouvert la voie à des entreprises comme Total ou Peugeot, qui ont largement profité de la situation et ramassé le pactole. Voilà ce qui a permis aux actionnaires des grandes multinationales et au clan au pouvoir en Irak de s'enrichir sur la peau du peuple irakien.

René CYRILLE

• Azerbaïdjan

Hydrocarbures et dictature

Dénoncées par l'opposition comme « les plus frauduleuses de toute l'histoire de l'Azerbaïdjan », les élections législatives du 6 novembre dans la plus riche (grâce au pétrole) des trois républiques caucasiennes de l'ex-Union soviétique ont été une farce. Et que le parti du pouvoir, celui du dictateur Ilham Aliev, ait accepté, pour complaire à ses soutiens occidentaux, de se contenter, cette fois, de 58 % des voix et d'à peine plus que la majorité des sièges de députés, ne change rien à l'affaire.

nationale, et surtout sur ses revenus, a continué sur les brisées de son père. Des manifestants contestant, fin 2003, ce premier cas de succession dynastique en ex-URSS, Aliev-fils les fit sauvagement attaquer par sa police (il y eut des morts, dont certains sous la torture). Un journaliste se montrait trop curieux ; il fut assassiné. Trois ministres étaient soupçonnés de prendre leurs distances avec le clan Aliev à la veille des législatives ; ils atterrirent en prison, sous l'accusation de complot.

Avant ce scrutin, le Département d'État (ministère des Affaires étrangères) américain avait,

lation du scrutin, un secrétaire d'État adjoint américain faisait savoir qu'il « est bien préférable de parvenir à la démocratie à travers des réformes ». Autrement dit, si certains opposants azerbaïdjanais rêvant de « révolution des roses », comme en Géorgie en 2003, ou de « révolution orange », comme en Ukraine en 2004, s'imaginent qu'ils vont recevoir même une partie de l'aide que l'Occident, États-Unis en tête, avaient déversée alors sur des dirigeants géorgiens ou ukrainiens labellisés « démocrates », ils se trompent.

La dictature des Aliev, avec sa façon très particulière de pro-



La police en œuvre à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, contre un rassemblement de l'opposition déclaré illégal, en 1998, du temps d'Aliev-père. Ça ne s'est pas arrangé depuis.

Urnes bourrées, ou volées, électeurs intimidés, résultats trafiqués... comme d'habitude, le régime n'a pas lésiné sur les moyens. La population ne se faisait d'ailleurs guère d'illusions sur ce simulacre (comme sans doute à l'égard de l'opposition officielle), à en juger par le taux d'abstention, quand le pouvoir lui-même reconnaît que moins d'un électeur sur deux est allé voter.

Puisque les grandes puissances occidentales lui demandaient d'y mettre les formes, Aliev a tenté d'habiller la campagne électorale, puis les résultats dans ce sens. Mais, il ne fallait pas trop lui demander.

Ilham Aliev a reçu le pouvoir, il y a deux ans, des mains du président-dictateur de l'Azerbaïdjan, son propre père, Geïdar Aliev, un très haut bureaucrate du temps de l'URSS, membre du Bureau politique brejnevien et patron local du KGB, la police politique, resté au pouvoir après 1991. Son fils, qui avait la haute main sur la compagnie pétrolière

sans rire, appelé les Azerbaïdjanais à « profiter des opportunités démocratiques émergentes pour que les élections correspondent aux critères internationaux ». Le chef de la délégation du Conseil de l'Europe chargée d'établir cette « correspondance », malgré toute sa bonne volonté, vient de déclarer qu'il lui était « impossible de dire que ces élections ont été libres et justes ». Pensez donc, pendant la campagne, déclare un parlementaire américain au nom de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), le régime a fait « un usage disproportionné de la force pour empêcher les manifestations » et procédé à des « détentions arbitraires ». Ah, si Aliev avait bien voulu faire un usage « civilisé » de la force...

Seulement voilà, digne successeur de son père, Aliev-fils ne se refait pas. Pas plus, d'ailleurs, que ses conseillers occidentaux en démocratie. Alors que l'opposition azerbaïdjanaise appelait à manifester pour obtenir l'annu-

mouvoir les « réformes », convient aux puissances occidentales. En tout cas, elles s'en satisfont tant que les intérêts de leurs compagnies pétrolières sont bien servis. Les puits de pétrole de Bakou où les « majors », notamment américaines, sont bien représentées ; les ports azerbaïdjanais où accostent les tankers venus du Kazakhstan et du Turkménistan (autres pétro-États issus de la décomposition de l'URSS) ; la sécurité de l'oléoduc Bakou - Tbilissi (en Géorgie) - Ceyhan (en Turquie), qui doit entrer en service fin 2005 et drainer vers la Méditerranée le pétrole d'Azerbaïdjan et une bonne partie de celui de l'Asie centrale ; plus le fait que l'Azerbaïdjan puisse servir de base d'appui stratégique, sinon militaire, aux États-Unis face à la Russie et à l'Iran voisins... tout cela rend finalement Aliev très présentable aux yeux des dirigeants du monde impérialiste.

Pierre LAFFITTE

• Prisons secrètes de la CIA

La démocratie américaine à l'œuvre !

Mercredi 2 novembre, le journal américain *Washington Post* a publié un article qui révélait que la CIA avait mis en place, après les attentats du 11 septembre 2001, un système de prisons secrètes à l'étranger. Actuellement, des dizaines de personnes accusées de terrorisme seraient ainsi détenues dans des « sites noirs », en Europe de l'Est, en Thaïlande et en Afghanistan.

L'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch a apporté des précisions sur ces emprisonnements faits hors de toute légalité américaine. Elle soupçonne, preuves à l'appui, la Pologne et la Roumanie d'accueillir sur leur territoire de telles prisons secrètes. Ces deux pays sont parmi les fidèles alliés militaires des USA en Irak et en Afghanistan.

Les réactions officielles des autorités des pays incriminés n'ont pas tardé. L'ancien ministre de l'Intérieur polonais a affirmé : « Si moi je ne suis pas au courant de tels événements, personne ne l'est. » Les services secrets roumains ont indiqué « ne détenir aucune information attestant l'existence de tels centres ». En fait, ces dénégations officielles n'ont fait qu'alimenter encore plus les soupçons.

De même, la déclaration du conseiller de la Maison Blanche à la Sécurité nationale ressemble fort à un aveu : « Le fait qu'elles soient secrètes, pour autant qu'elles existent, ne signifie pas que la torture pourrait y être tolérée. »

Et beaucoup, et pas seulement parmi les opposants à George Bush, sont persuadés que les autorités américaines sont tout à fait capables de ce genre de pratiques peu avouables. Ainsi, le Conseil de l'Europe a décidé de mener sa propre enquête sur d'éventuelles prisons secrètes. Le Conseil international de la Croix-Rouge réclame depuis des mois le droit de rendre visite aux détenus à l'étranger, signe

qu'il détient la preuve qu'il y en a un certain nombre.

Il est de notoriété publique que la CIA se soucie fort peu de respecter ni les lois américaines, ni les conventions internationales. Les détenus de Guantanamo – suspects emprisonnés sans avocats, sans inculpation, sans terme prévu à leur détention, sans possibilité d'aucun recours d'aucune sorte, pas même contre les cas de torture – en dit long sur le prétendu respect de la démocratie dont George Bush abreuve ses discours, mais seulement quand il s'agit de pays ennemis.



Prisonnier à Guantanamo. Et encore, ceux-là on peut parfois les voir !

Un amendement vient être voté par le Sénat américain, prévoyant que tout détenu sous garde américaine sera préservé « de traitements cruels, inhumains ou dégradants ». Car cela se pratique aux États-Unis. Eh bien, George Bush s'oppose à l'adoption définitive de cet amendement. Encore un aveu !

Bertrand GORDES

• Sommet des Amériques

Le marché commun américain

Les 4 et 5 novembre s'est tenu, dans la station balnéaire argentine de Mar del Plata, le IV^e Sommet des Amériques. Trente-quatre chefs d'État nord et sud-américains s'y sont retrouvés, à l'exception de Fidel Castro, mais avec la participation du président vénézuélien Chavez, presque aussi sulfureux aux yeux de Washington que le président cubain. Il était question de lutter « contre le chômage et la pauvreté » mais on a surtout parlé des accords de libre-échange que les États-Unis aimeraient voir s'étendre à l'ensemble du continent américain (sauf Cuba).

Le président mexicain, Vicente Fox, « plus bushiste que Bush » selon la presse argentine, a plaidé le dossier des États-Unis, mais l'accord a été encore ajourné.

Les organisateurs de la réunion de Mar del Plata ont fait tout leur possible pour que Bush et Chavez, qui de son côté participait parallèlement à un « contre-sommet des peuples », restent à bonne distance l'un de l'autre. Mais la dénonciation, depuis des semaines, de la venue de Bush par l'extrême gauche argentine avait trouvé un relais médiatique en la personne de l'ancien champion de football, Maradona, devenu présentateur-vedette d'une grande chaîne de télévision argentine. Dans sa dernière émission, il avait organisé une rencontre avec Fidel Castro. Ensemble, ils avaient dénoncé la venue de Bush. Et Maradona a participé à la protestation aux côtés de Chavez, tandis que des milliers de manifestants s'affrontaient avec la police dans la rue.

Alca et Mercosur

Les États-Unis cherchent depuis des années à finaliser l'Alca (en français, Aire de libre commerce des Amériques), un projet d'accord commercial, comparable au Marché commun européen ou à l'Alena, le marché regroupant États-Unis, Canada et Mexique. Cette idée avait été lancée sous Bush père en 1990 et finalisée sous Clinton en 1994. L'accord devait entrer en fonction en 2005. Selon des clauses encore secrètes, il prétend éliminer ou réduire les barrières douanières entre les États de l'ensemble du continent américain, de l'Alaska à la Terre de Feu (Cuba toujours excepté), soit un ensemble d'environ 800 millions d'habitants. Pour les États-Unis, il s'agit de renforcer encore leurs intérêts économiques dans ce qu'ils considèrent depuis toujours comme leur zone d'influence directe, et de compenser les difficultés qu'ils rencontrent, par ailleurs, au sein de

l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Mais sur le continent sud-américain existe déjà le Mercosur, ce marché commun réunis-



Au retour de la conférence, Bush a rendu visite à Lula. Ce dernier, qui représente aujourd'hui les riches d'un pays pauvre, aimerait s'entendre avec le représentant de l'impérialisme américain.

sant le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay. Fondé en 1991, il avait quintuplé en cinq ans les échanges entre le Brésil et l'Argentine. Et les États-Unis n'ont pas cessé de le contrecarrer.

Les propositions nord-américaines butent sur des difficultés identiques à celles rencontrées au sein de l'OMC. Les pays riches, ici les États-Unis et le Canada, au nom des grands groupes financiers ou industriels qu'ils représentent, cherchent à étendre leur sphère d'influence économique en Amérique du Sud et à renforcer les protections sur ce qui touche à la propriété intellectuelle. Les États des pays sous-développés aimeraient, en échange, que s'abaissent les barrières douanières qui protègent les marchés nord-américains, notamment vis-à-vis des produits agricoles dont ils sont exportateurs, sans l'obtenir formellement.

Une menace pour les peuples latino-américains

À Mar del Plata, Bush s'est heurté à l'opposition des quatre États du Mercosur, Brésil et Argentine en tête, soutenus par le Venezuela de Chavez, qui devrait rejoindre le Mercosur en décembre prochain. Il faut dire que des simulations de ce que

pourrait entraîner la mise en place de l'Alca indiquent qu'elle conduirait d'emblée à une perte annuelle de 749 millions de dollars sur la balance commerciale du Brésil et de 142 millions pour l'Argentine, ce qui aggraverait la situation sociale dans ces pays. L'Alca ne pourrait qu'augmenter le pillage des matières premières et des produits agricoles, et ralentir à nouveau l'activité industrielle qui se remet difficilement des différents krachs qui l'ont frappée depuis la fin des années

quatre-vingt-dix.

Les États-Unis espèrent encore convaincre les États du Mercosur (un marché de 1 000 milliards de dollars) de se joindre à l'Alca. Pour cela, il leur faudrait faire des concessions qu'ils ont jusqu'à présent refusées. Bush a donc sauvé la face en donnant rendez-vous à ses partenaires aux prochaines négociations de l'OMC, à Hong Kong en décembre prochain. Si le blocage persistait, les États-Unis pourraient se contenter d'un accord, global ou partiel, entre les vingt-neuf autres États d'Amérique plus volontiers prêts à se plier à leur point de vue.

Quoi qu'il en soit, cet accord, s'il voit le jour et qu'il soit total ou partiel, vise à renforcer la domination des grands groupes industriels et financiers nord-américains sur l'économie latino-américaine. Cela ne générerait guère les classes dirigeantes de ces pays, qui se débrouilleront pour empêcher leur part au passage. Mais cela ne pourra que réduire encore la part, déjà bien réduite, qui revient aux exploités d'Amérique latine dans l'exploitation des richesses du continent où ils vivent.

Jacques FONTENOY

• Assurance-chômage

Les licenciés doivent payer !

Les confédérations syndicales et les organisations patronales ont commencé à renégocier le fonctionnement de l'assurance-chômage. Ils ont jusqu'au 31 décembre pour conclure une nouvelle convention qui fixera jusqu'en 2010 le taux des cotisations ainsi que les nouvelles règles d'indemnisation des chômeurs.

Or, depuis plus de vingt ans, le montant et la durée de l'indemnisation des chômeurs n'ont cessé de

diminuer. Et les négociations s'ouvrent aujourd'hui alors que le déficit cumulé de l'Unedic ne cesse d'augmenter et devrait dépasser 14 milliards d'euros à la fin de 2005.

Du côté du patronat, ce déficit sert de prétexte pour réclamer une nouvelle réduction de la durée maximale d'indemnisation des chômeurs. Ainsi le Medef voudrait la voir passer de 23 mois à 18 mois. Le Medef voudrait également imposer le rétablissement de la dégressivité des allocations, abandonnée par la convention de 2001.

Du côté des organisations syndicales, la CFDT, qui coprésidé l'Unedic en alternance avec le

Medef, propose d'augmenter la prime de précarité sur les CDD. La CGT, FO et la CFTC préconisent pour leur part de majorer la cotisation chômage des entreprises ayant recours à des contrats précaires.

Le patronat est évidemment opposé à toute forme de surtaxation des entreprises, affirmant avec tout le cynisme dont il est capable qu'offrir des contrats à durée déterminée ou des contrats d'intérim, c'est toujours mieux que le chômage.

Le problème de fond est que ces deux dernières décennies, non seulement les patrons ont bénéficié de dispositifs leur permettant de

diminuer leur contribution au financement de l'assurance-chômage, mais que parallèlement ils ont multiplié les suppressions d'emplois et les fermetures de sites, faisant exploser les chiffres du chômage au point qu'il concerne aujourd'hui presque 10 % de la population active, selon les chiffres officiels eux-mêmes. Alors, si les recettes de l'Unedic sont insuffisantes pour assurer une indemnisation correcte des chômeurs, ce n'est ni aux salariés ni aux victimes du chômage qu'il faut demander des sacrifices, mais bien à ceux qui sont les vrais responsables de cette situation.

Pour cela, il faudrait interdire les licenciements dans les grandes entreprises qui font des profits, et interdire le recours systématique aux contrats précaires pour assurer des emplois permanents. Il faudrait également imposer une augmentation de la contribution du patronat, seul responsable du chômage, au financement de l'Unedic.

Tout cela, bien sûr, ne pourra sortir de négociations programmées entre le patronat et les syndicats, mais seulement si les travailleurs réussissent à l'imposer par leurs luttes.

Roger MEYNIER

• Les trusts de l'eau épinglés

Des millions d'usagers rackettés

Les deux principaux trusts contrôlant la distribution et l'assainissement de l'eau en France viennent d'être condamnés par les services officiels de la répression des fraudes à la plus grosse amende donnée dans ce secteur.

La Lyonnaise des Eaux (groupe Suez) devra payer 400 000 euros, et la CGE (ex-Vivendi) 100 000 euros à travers la société, improprement nommée Syndicat des eaux d'Ile-de-France, qu'elle contrôle. Il s'agit d'une entente illicite qui, selon les services de la répression des fraudes, aurait entraîné au final une sur-facturation de 22,5 % par rapport aux prix les plus bas disponibles.

En fait la distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées représentent un scandale permanent dans tout le pays. Trois multinationales, la Lyonnaise des Eaux, la CGE et la SAUR, parmi les plus riches de France, ont un con-

trôle majoritaire sur ce secteur et s'entendent comme larrons en foire pour rançonner des dizaines de millions d'usagers. Le problème c'est que, pour arriver à ce monopole de fait, les uns et les autres, comme une véritable mafia, se répartissent à l'avance entre elles les marchés, des communes ou des regroupements de communes, en ne se faisant jamais une vraie concurrence.

La distribution de l'eau à l'origine était le fait des communes, au travers des régies municipales. Et c'est au fil du temps que ces compagnies privées se sont développées en recevant ce qu'on appelle des affermage ou des délégations de service public de la part des collectivités. Les marchés en question sont tellement profitables qu'ils ont donné lieu à un formidable encouragement à la corruption de fait, de la part des compagnies envers les élus décideurs. La partie émergée de l'iceberg a fait apparaître quelques condamnations

mémorables, dont la plus célèbre fut celle d'Alain Carrignon - ancien ministre RPR et ex-maire de Grenoble - à quatre ans de prison, pour un pacte de corruption impliquant la Lyonnaise des Eaux.

Les bénéfices pour ces compagnies sont considérables, car les investissements nécessaires à l'assainissement et bien souvent à la production de l'eau, sont faits par les collectivités, et les bénéfices, sur-majorés, sont pour les trusts de l'eau. Les habitants payent en réalité deux fois les services : d'abord les investissements par le biais des impôts locaux, ensuite les redevances directement prélevées par les compagnies.

Une étude officielle a calculé qu'entre la gestion en régie directe par les collectivités et la délégation aux trusts de l'eau, le prix était majoré en moyenne de 44 % quand le service était confié à ces trusts privés. Il n'empêche que la grande majorité des notables, de la droite au PCF, continuent imper-

turbablement à confier à ces compagnies privées la gestion de l'eau.

Le problème est d'actualité car, d'ici la fin 2006, un très grand nombre de contrats viennent à échéance en vue de leur renouvellement pour des durées considérables, atteignant neuf ou quinze ans parfois. Le système « d'amitié rapprochée » avec les notables est si profitable qu'il s'est étendu au trai-

tement des ordures, des déchets, voire aux travaux divers. Alors, ce n'est pas seulement des amendes, aussi fortes soient-elles, qui mettront fin à ce scandale mais l'expropriation pure et simple de ces profiteurs assoiffés, c'est vraiment le cas de le dire, de profits protégés.

Paul SOREL



Une « valeur d'avenir » : les pots-de-vin par le traitement de l'eau.

• Pénibilité du travail

Les patrons renâclent

Pour les patrons, le travail pénible, ça n'existe pas. Aussi, quand ils veulent bien admettre qu'il puisse y avoir des métiers, des emplois plus pénibles que d'autres, c'est... que cela leur permet, précisément, d'y gagner par ailleurs. On le constate avec les discussions Medef-syndicats, officiellement engagées depuis février dernier, mais qui traînent en fait depuis des années, sur la pénibilité du travail.

C'est ainsi que le Medef, qui a accepté la mise en place (cela n'engage à rien) d'un groupe de travail sur le départ en retraite anticipée des salariés qui ont occupé des métiers pénibles, en profite pour faire passer à la trappe la question de l'âge de la retraite pour l'ensemble des travailleurs. Ou plutôt, alors que les progrès techni-

ques, les gains de productivité devraient, partout, ce ne serait que justice, permettre de partir plus tôt en retraite, patrons et gouvernants s'emploient au contraire à repousser l'âge de la retraite au détriment de l'immense majorité des salariés.

Et même quand, en profitant pour masquer un peu cette réalité, le patronat parle de départs antici-

pés pour certains travailleurs dans le bâtiment ou la métallurgie, les patrons, précisément, ne font qu'en parler. Reconnaître le principe de départs en retraite anticipés ne gêne pas le patronat. Il a même tout intérêt à pouvoir échanger des travailleurs prématurément usés dans des professions particulièrement dures contre des salariés plus jeunes et pas encore usés. Mais même quand il y trouve amplement son compte, le patronat refuse que cela lui coûte quoi que ce soit. Car c'est bien de cela qu'il s'agit quand il affirme qu'il ne faut pas que cela ait une répercussion « sur le coût du travail ».

Pour le Medef, ce serait un problème de... « solidarité nationale ». Comme à chaque fois qu'il s'agit de dépenser de l'argent, le patronat parle d'intérêt collectif et présente l'addition à la collectivité, sinon aux seuls salariés qui, dans ce cas, seraient appelés à payer pour les patrons qui leur imposent des conditions de travail démentes !

En fait de pénibilité du travail, la médecine du travail le dit, et les travailleurs peuvent le constater par eux-mêmes : elle ne cesse de croître, dans tous les secteurs. Partout, la recherche de la rentabilité à tout prix pousse à intensifier les cadences, à alourdir la charge de

travail. Les départs (en retraite, en congés : maladie, maternité, annuels) ne sont pas remplacés ou de moins en moins. Et la peur de perdre son emploi, la précarité qui s'étend, sont utilisées par les patrons pour aggraver les conditions de travail de toute la classe ouvrière.

Alors, le patronat empoche toujours plus de profits en surexploitant les travailleurs qui ont un emploi. Mais pas question pour lui d'écarter ses superprofits, même pour que ceux auxquels il impose les tâches les plus pénibles puissent souffler un peu plus tôt.

Pierre LAFFITTE

• Paris

Pas d'expulsion sans relogement !

Fin octobre 2005, les services de sécurité de l'habitat de la Ville de Paris ont pris des arrêtés exigeant la fermeture de cinq hôtels meublés pour des raisons d'insécurité et d'insalubrité. Une soixantaine d'autres ont reçu des avis défavorables à la poursuite de leur exploitation, avec des injonctions à réaliser des travaux. Et les commissions de sécurité sont loin d'être passées partout.

Vendredi 4 novembre, avec le

DAL, les onze familles expulsables de l'un de ces hôtels, situé rue Sedaine, ont manifesté à la mairie du XI^e arrondissement de Paris. Dans le XX^e, soixante familles de trois hôtels ont fait de même.

Ces familles sont en attente de logements sociaux depuis des années. Par l'intermédiaire des services et associations sociales, la mairie de Paris et d'autres services publics les placent dans ces hôtels privés, qui n'ont d'hôtel que le nom et les

tarifs. Et ils payent – en tout ou partie – les 1 400 à 2 000 euros de loyer mensuel, pour une seule chambre, exigés par les propriétaires. Une vraie aubaine pour eux ! Rien qu'à Paris, il y a encore 750 immeubles de ce type qui abritent précairement des milliers de familles avec enfants.

Après les incendies de cet été, le gouvernement a entrepris d'évacuer les immeubles dangereux. Mais il n'est pas suffisant

d'évacuer, encore faudrait-il pour les évacués un relogement stable, décent et bon marché.

Face à ces urgences : les réquisitions de logements et de locaux inoccupés seraient nécessaires, ce que le gouvernement et ses préfets refusent toujours de mettre en œuvre. Pourtant ce serait plus utile que de continuer à dilapider les fonds publics en engraisant des marchands de sommeil.

Louis BASTILLE

• Créteil (Val-de-Marne)

La municipalité de gauche offre un nouveau pactole à un trust de l'eau

À Créteil dans le Val-de-Marne, la municipalité dirigée par Laurent Cathala (PS), soutenue par le PCF et les Verts, est unanime pour prolonger de quinze ans la gestion privée de l'eau qui bénéficie actuellement à la Lyonnaise des Eaux (groupe Suez).

Ces dernières années, les conseillers municipaux du PCF de Créteil s'étaient prononcés à plusieurs reprises pour un service public de l'eau et une motion avait été votée contre les menaces de l'Organisation mondiale du commerce qui risque d'empêcher les collectivités publiques de gérer directement l'eau. Mais le 27 juin dernier, la menace est venue... des conseillers municipaux de gauche eux-mêmes. Le PCF présenta un rapport, au nom de la majorité municipale de gauche, qui écarte d'emblée le recours à une gestion municipale directe de l'eau une fois que le contrat actuel passé entre la commune de Créteil et la Lyonnaise des Eaux arrivera à échéance le 31 décembre 2006. Après un débat rondement mené au conseil municipal – il

était minuit passé –, le renouvellement pour quinze ans de la gestion privée de l'eau fut voté.

Seuls les deux élus Lutte Ouvrière se prononcèrent contre, soulignant que là où la gestion de l'eau est déléguée au secteur privé, la facture est plus salée. À l'occasion du conseil municipal du 3 octobre, la mairie a dû reconnaître que les rapports annuels de la Lyonnaise des Eaux présentés à la municipalité « ne permettent pas d'appréhender le bénéfice réalisé ». Elle ajoute qu'un bureau d'études chargé d'assister la collectivité « a pu, à partir d'éléments épars, calculer que le taux de rentabilité, pour l'année 2004, était de 7,8 % ». Cette étude, qui a coûté 17 000 euros au budget communal, n'a pas été rendue publique jusqu'à ce jour.

La mairie avoue aussi que, faute de compteurs, l'eau arrivant sur les circuits de la commune ne peut être comptabilisée. Autrement dit, dans la facture d'eau, on ne sait pas ce que l'on paye pour l'eau qui va jusqu'au robinet et pour celle qui est gaspillée dans la nature. C'est d'autant plus troublant



Gérard Mestrallet, PDG de Suez-Lyonnaise des Eaux, à l'occasion d'une OPA sur une société américaine à laquelle les usagers de Créteil ont apporté bien involontairement leur goutte.

que l'approvisionnement en eau qui dessert de nombreuses communes au sud de Paris – dont Créteil – est sous le contrôle également de la Lyonnaise des Eaux.

Une autre question restée opaque réside dans l'utilisation des provisions financières versées à la Lyonnaise des Eaux pour l'entretien et le renouvellement des réseaux.

Au total, à combien se mon-

tent les profits accumulés par la Lyonnaise des Eaux sur le dos des usagers et des contribuables locaux ? Mystère. Selon les chiffres de la Lyonnaise, la facture pour une famille de 4 personnes consommant 120 m³ d'eau par an à Créteil, s'est montée à 377,89 euros (2 478,80 francs) en 2004. C'est loin d'être négligeable pour les budgets modestes.

Correspondant LO

La CGT persiste à vouloir licencier Pascal Moussy

Jeudi 3 novembre, la cour d'appel de Paris était saisie de la demande de l'organisme confédéral de la CGT Prudis, qui organise les formations nationales des conseillers prud'hommes CGT, en vue de faire annuler une décision du conseil des prud'hommes de Bobigny. Celui-ci avait en effet prononcé la réintégration de Pascal Moussy, seul salarié permanent, suite au licenciement de ce dernier, qui avait pourtant bénéficié du soutien de nombreux syndiqués qu'il avait aidés.

La cour d'appel a refusé de répondre à cette demande d'annulation et a proposé une médiation, confiée à une personnalité connue dans le domaine social, ex-conseiller à la Cour de cassation, plus spécialement chargé des droits de salariés.

Il y avait à ce moment dans la petite salle de la cour d'appel une centaine de militants CGT qui étaient venus soutenir Pascal Moussy. Ces militants CGT étaient d'autant plus en colère que, le matin même, la délégation qui était allée au siège de la confédération remettre la pétition adressée à Bernard Thibault, et signée par 1 150 militants CGT, demandant la réintégration de Pascal Moussy, s'était vu éconduire par des appariteurs qui avaient l'ordre de refuser de transmettre ne serait-ce qu'un courrier au bureau confédéral.

La cour d'appel avait pris sa décision avant les plaidoiries des uns et des autres. Non sans un certain humour décalé, la présidente a dit que son tribunal ne pouvait traiter de façon ordinaire un conflit mettant face à face d'un côté des militants et des avocats et de l'autre la confédération CGT.

Si la proposition de médiation a été immédiatement acceptée par Pascal Moussy, le représentant de la confédération a fini par l'accepter du bout des lèvres, après avoir tenu à exprimer bien des réticences. Cette médiation, qui a été immédiatement ouverte, doit durer trois mois au maximum. On verra si la confédération change d'attitude et, au-delà de ce que pourraient lui dire les représentants des tribunaux, finira par entendre ce que lui demandent un bon nombre de ses propres militants : qu'elle réintègre Pascal Moussy.

Paul SOREL

Total fait le plein... de profits

Pour le troisième trimestre 2005 le groupe pétrolier français Total annonce une hausse de 32 % de son bénéfice net, celui-ci atteignant les 3,13 milliards d'euros pour un chiffre d'affaires de 38,4 milliards d'euros, qui a progressé de 19 %. Et de signaler dans son communiqué de victoire que cela se traduira par « 36 % (d'augmentation des dividendes), à 5,32 euros pour le bénéfice net par action ».

Ces résultats ne sont pas étonnants. Bien sûr il y a tout d'abord l'augmentation de 30 % du prix du baril de pétrole entre l'été 2004 et l'été 2005. D'ailleurs, Total n'en fait pas mystère : « La progression de 36 % du bénéfice net par action reflète essentiellement la hausse des paramètres du marché pétrolier », autrement dit les manœuvres spéculatives dont Total est à la fois l'heureux bénéficiaire et l'un des artisans.

Mais les résultats découlent aussi des multiples avantages et privilèges fiscaux dont bénéficie Total et les autres compagnies pétrolières. Total, par exemple, entreprise française, échappe pratiquement à l'impôt en France car la majeure partie de ses profits sont déclarés dans les pays producteurs. Une convention fiscale permet à Total de ne pas être imposé sur des revenus ayant déjà subi l'impôt à l'étranger !

Dans le même temps, Total n'oublie pas, pour augmenter encore ses profits, de procéder à quelques licenciements. La société Arkéma, sa filiale à 100 %, programmait la suppression de 548 emplois en France. Ceux qui s'interrogeraient sur le destin des euros qui s'échappent de leur porte-monnaie dans les stations-services, sauront qu'ils vont arrondir le magot des actionnaires de Total.

Alain VALLER

L'ouverture du capital d'EDF et ses conséquences

La direction d'EDF prépare activement la mise sur le marché des actions représentant 15 % du capital de l'entreprise. On pourrait penser que 15 % c'est très peu et que, pour l'essentiel, EDF demeurera une entreprise publique. Mais en réalité, dès avant l'ouverture du capital, EDF, de même que GDF, ont commencé à obéir à une logique de marché et de profit.

Pendant les décennies précédentes EDF-GDF (puisqu'elles étaient alors liées) avaient fonctionné comme un service public, en fait beaucoup au service du patronat. Les usagers particuliers payaient relativement cher alors que les gros industriels avaient l'électricité et le gaz pour presque rien. Dans ces conditions EDF-GDF ne faisaient guère de profits, acceptant de se laisser « tondre » par le patronat et de payer les énormes intérêts des emprunts contractés pour construire les centrales nucléaires. EDF-GDF aidait le patronat par des tarifs de faveur, en passant de grosses commandes de matériel et d'équipement et en remboursant les organismes financiers prêteurs.

Mais à partir du moment où le marché a été ouvert à la concurrence – et cela avant même l'annonce de l'ouverture du capital – GDF et EDF, qui ont été alors séparées, ont commencé à rechercher des placements spéculatifs à l'étranger afin de réaliser des bénéfices destinés à leurs futurs actionnaires.

Ainsi Gaz de France annonce 1,5 milliard d'euros de bénéfices à la fin de cette année, alors qu'elle impose une augmentation de ses tarifs. Quant à EDF, elle a déjà augmenté considérablement ses prix pour les gros consommateurs dans le secteur livré à la concurrence, en attendant de pouvoir le faire pour les particuliers lorsque leur tour viendra.

Cela fait donc déjà quelques années qu'EDF et GDF se sont mises à fonctionner comme n'importe quelle entreprise capita-

liste. Le fait que l'État détienne encore 85 % du capital d'EDF n'y change strictement rien. Et il n'est pas dit que l'ouverture du capital reste limitée à 15 %.

Quel est le risque pour les usagers ? Il est simple : que les tarifs se remettent à augmenter. Car il faut tout de même rappeler que durant quelques années les tarifs de l'électricité – et parfois même du gaz d'ailleurs – s'étaient mis à baisser régulièrement. Ce qui a arrêté ces baisses, a été les achats spéculatifs d'EDF à l'étranger, l'ouverture du marché et aujourd'hui l'ouverture du capital.

Pour les travailleurs, les conditions de travail qui ne cessent de se dégrader depuis des années, vont encore empirer. Et enfin il y a des risques pour la sécurité, le secteur nucléaire en particulier ne faisant pas bon ménage avec la recherche du profit.

Mardi 8 novembre, la CGT et FO avaient appelé à une journée de protestation, la CFDT ayant refusé de s'y associer. Cette journée a été peu suivie. Pour la plupart des salariés d'EDF les jeux sont malheureusement faits depuis plusieurs mois. Les travailleurs d'EDF et GDF ont répondu présents lors de la grande mobilisation d'il y a trois ans, puis, à nouveau, bien que de manière plus limitée, l'an dernier à l'occasion du changement de statut. Mais les directions syndicales, celle de la CGT en particulier qui est majoritaire à elle seule, n'ont pas utilisé la combativité des travailleurs comme ils auraient pu et dû le faire, n'hésitant pas, il y a trois ans, à se montrer prêts à brader leurs retraites et, l'an dernier, à condamner certaines actions des grévistes.

Mais si cela juge la politique des directions syndicales, cela ne signifie pas que les salariés d'EDF aient dit leur dernier mot.

Correspondant LO

• SNCF

Après le 9 novembre et la grève des guichetiers Préparer le 21 novembre

Les fédérations syndicales du transport ont appelé à une journée de mobilisation le mercredi 9 novembre contre la suppression de plus de 2 000 vendeurs aux guichets des gares SNCF. Le mouvement a été diversement suivi, ce qui s'explique quand on sait que certains cheminots étaient appelés à une journée de grève alors que d'autres devaient se contenter de 59 minutes de débrayage, forcément symboliques.

De toute façon ni la CGT, ni Sud-Rail, ni aucune autre direction syndicale n'ont vraiment fait ce qu'il fallait pour mobiliser leurs militants et fait le maximum pour que cette journée soit une étape vers un élargissement et un approfondissement du mouvement. Dans le contexte actuel d'attaques répétées de la part de la direction dans tous les secteurs de la SNCF, avec des suppressions de postes, des sanctions pour un oui ou un non, une hiérarchie insolente et sûre d'elle-même, les cheminots sen-

tent bien qu'il ne s'agit pas de riposter un secteur après l'autre, une catégorie de travailleurs après l'autre.

La tactique des directions syndicales apparaît d'autant plus incompréhensible et improvisée que, peu de jours avant cette journée du 9 novembre des guichetiers, la CGT, Sud-Rail, FO et la FGAAC (syndicat des agents de conduite) ont annoncé qu'elles appelaient l'ensemble des cheminots à un mouvement de grève reconductible pour le 21 novembre prochain, à partir de 20 heures. Pour l'instant, l'objectif fixé à cette grève est très large et les revendications très vagues, puisqu'il s'agit de dénoncer « les privatisations, la remise en cause du code du travail, la casse des acquis sociaux et la baisse du pouvoir d'achat ».

Reste que toutes les raisons existent pour les cheminots, mais aussi pour tous les travailleurs des services publics ou du secteur privé, de se mobiliser pour des revendications qui sont finalement celles de tous : oui, il faut des augmentations de salaire

pour enrayer la baisse du pouvoir d'achat ; oui, il faut l'arrêt des suppressions de postes ; oui, il faut l'embauche massive avec des contrats à durée illimitée.

Lucienne PLAIN



Les guichetiers, une espèce que la SNCF voudrait faire disparaître.

• Plan Borloo

Nouveaux contrats, vieilles méthodes

Borloo, le ministre de l'Emploi, avait prévu dans son plan dit de « cohésion sociale » de janvier 2005 de remplacer les contrats emploi solidarité (CES) par de nouveaux contrats, les CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) et les CA (contrat d'avenir). Le changement de nom cachait mal la réalité de ces nouveaux contrats précaires, qui ne proposent aux chômeurs que des contrats à durée déterminée sous-payés et aux patrons de nouvelles subventions.

Les contrats d'avenir sont prévus, dans le cadre d'une convention entre l'État et des collectivités locales, pour des chômeurs RMistes depuis au moins six mois. D'une durée minimale de deux ans, ils peuvent être prolongés d'un an ou de trois pour les plus de cinquante ans ou les handicapés. Pour 26 heures de travail hebdomadaire, le salarié est payé au smic horaire... ce qui est bien sûr ridiculement insuffisant. Quant au patron, c'est tout bénéfique pour lui, puisqu'il est exonéré de charges sociales (assurances sociales, accidents du travail et allocations familiales) et touche une subvention mensuelle de 425,20 euros et une aide complémentaire dégressive. Les contrats d'accompagnement dans

l'emploi, mis en place, eux, par l'ANPE, correspondent à vingt heures de travail hebdomadaires, payées au smic horaire, pendant six mois à deux ans. Là encore, le patron est exonéré de charges sociales et perçoit une aide correspondante au maximum à 95 % du smic.

En 1989, en instituant les CES, le gouvernement socialiste de l'époque s'était donné les moyens de camoufler l'importance du chômage en les multipliant à La Poste, dans les lycées, les écoles ou dans les hôpitaux où ils assuraient des fonctions indispensables pour une paye dérisoire d'environ 2 500 F par mois.

Aujourd'hui Borloo fait de même. Depuis plusieurs mois il annonce une baisse régulière du nombre de demandeurs

d'emplois, liée au « succès » des nouveaux contrats, CAE, CA mais aussi CNE (contrats nouvelle embauche). Comme le dit une responsable d'une direction départementale de l'emploi et du travail en Ile-de-France : « À chaque lancement d'un nouveau dispositif, quel que soit le gouvernement, on nous demande de faire du chiffre ». Le 14 octobre, le ministère de l'Emploi annonçait que les conventions signées dans le cadre des CA correspondaient à 125 000 embauches mais en réalité il n'y avait eu que 1 500 personnes embauchées dans le cadre de ce contrat en septembre et 3 450 depuis janvier 2005... Car il y a loin d'une signature à une embauche.

Avec Borloo, comme avec ses prédécesseurs, ce qu'ils appellent « le traitement social du chômage », c'est le traitement des... chiffres du chômage ! Mais ce n'est pas en cassant le thermomètre que la fièvre baisse et cela ne change rien à la réalité.

Cédric DUVAL

• Régie des Transports de Marseille (RTM)



Les traminots ont repris le travail Une parenthèse dans la grève ?

Au bout de 33 jours de grève des traminots marseillais, un jugement a décrété que le motif de la grève, refuser la délégation à un groupe privé de la gestion et de l'exploitation du futur tramway, n'était pas un motif valable, et que la grève était illégale. Les traminots ont repris le travail samedi 5 novembre et décidé de se mettre à nouveau en grève vendredi 11, à l'échéance d'un nouveau préavis, s'ils n'ont pas obtenu satisfaction auparavant.

Pourtant la cinquième semaine de grève des travailleurs de la RTM s'était terminée, vendredi 4 novembre, aux cris de « tous ensemble ! » sur la décision enthousiaste de continuer la grève jusqu'au lundi 7.

Ces assemblées générales dans les dépôts venaient après la manifestation chaleureuse du jeudi 3. Là, les quelque mille travailleurs de la RTM, venus avec familles et amis, retrouvaient des délégations des traminots toulousains, de la RATP, de Nestlé, de La Poste, etc. qui soutenaient leur lutte contre la privatisation rampante de la Régie.

À la veille du week-end, l'Intersyndicale n'avait obtenu aucune concession de la part du maire de Marseille, J.-C. Gaudin, qui ne voulait pas revenir, fût-ce en partie, sur son choix de donner la gestion du futur tramway à une entreprise privée, la Connex sans doute.

La détermination des grévistes paraissait inébranlable après ce mois de grève, mais ils restaient dans le cadre de l'entreprise.

J.-C. Gaudin eut recours à la justice. Il n'avait réussi à briser le mouvement, ni avec les bus de substitution, mis en place le lundi 24 octobre, ni avec ses menaces

de réquisition. Après quatre semaines de conflit, il découvrait que le préavis déposé par l'Intersyndicale n'était pas valable, le motif de la grève étant politique puisqu'il ne portait pas sur des questions professionnelles.

Or, le Tribunal de Grande Instance de Marseille s'est cru autorisé à lui donner raison et a jugé que la grève n'était pas légale, qu'elle devait donc s'interrompre sous peine, pour les syndicats, d'une amende de 10 000 euros par jour de grève supplémentaire. Le directeur de la RTM, Marc Girardot (frère d'un dirigeant de la Connex-France) menaçait les grévistes de sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement s'ils continuaient la grève.

Pourtant ce sont bien les travailleurs eux-mêmes qui sont juges. C'est eux qui fonctionnent jour après jour les métros, bus et tramways, et ils en savent plus sur leurs conditions de travail qu'un juge du tribunal. Si, pendant un mois ils font grève parce qu'ils estiment qu'un projet est inacceptable et doit être annulé, ce n'est pas par plaisir ; c'est qu'il y a bien là un motif et un problème réel, qu'on ne peut rayer d'un trait de plume en déclarant la grève illégale.

Ils sont donc venus nombreux, samedi 5, discuter de cette décision du tribunal dans les dépôts.

L'Intersyndicale proposait en fait de cesser la grève, sans qu'il y ait de discussion là-dessus. Elle mettait directement au vote dans chaque assemblée la reprise de la grève le vendredi 11 novembre, à l'échéance d'un nouveau préavis qui faisait, lui, mention des salaires, des relations sociales dans l'entreprise et... du plan d'entreprise. Ceci impliquait de travailler en attendant ce vendredi. Parmi les grévistes, sonnés par ce retournement de situation, rares furent ceux qui dirent qu'il fallait continuer la grève en dépit des menaces, que l'interrompre c'était l'affaiblir, qu'il faudrait aller voir les cheminots, les postiers, ceux qui ont les mêmes problèmes que nous et qu'avec eux on pourrait gagner.

Les assemblées générales ont voté la reprise de la grève pour vendredi. Le travail a repris aussitôt, les conducteurs de bus qui étaient de service ont sorti leurs bus sous les acclamations de leurs camarades.

D'ici là, des négociations sont en cours entre la direction et les syndicats, tandis que les bus et le métro circulent normalement à Marseille. Chez les traminots les discussions vont bon train, et l'on entend souvent : « *S'il le faut, on repart* ».

Correspondant LO

Le plan en plan

Beaucoup l'ignoraient mais il y avait un organisme planificateur, un commissariat au plan, donc un commissaire au plan en France. Il a fallu qu'on décide sa suppression pour qu'on se souvienne de son existence. Cet organisme, mis en place en 1946 sous l'égide de De Gaulle, avait pour fonction d'aider à la reconstruction après la guerre, il indiquait les priorités économiques sans obliger quiconque à les suivre.

Le commissaire en place n'est pas satisfait de cette décision. D'autant qu'on n'a pas pris la peine de l'en informer. Il a appris la nouvelle, dit-il, par une dépêche d'agence de presse.

Il s'interroge. Cette mesure soudaine est-elle due au fait que son organisme venait d'évaluer le prix des autoroutes que l'on vendra au secteur privé à un niveau bien supérieur à celui établi par le gouvernement ?

Il avance une autre hypothèse : « *Dans certains milieux, il existe un débat autour du mot plan, car, dans une période imprégnée de libéralisme, il fait un peu soviétique...* », suggère-t-il.

Mais alors, à ce compte-là, les 36 000 communes de France sont peut-être en péril ? Commune, ça ne ferait pas aussi un peu communiste ?

Michel ROCCO

Échos des entreprises

(Extraits de bulletins Lutte Ouvrière)

Un vrai scandale

Dans son usine de Brignoud en Isère, Arkéma a utilisé jusqu'en 1979 du chlorure de vinyle monomère en circuit ouvert pour fabriquer du PVC. Ce gaz est connu pour provoquer des cancers du foie et, d'ores et déjà, 12 travailleurs en sont atteints.

Malgré cela, il a fallu toute l'insistance du médecin du travail pour qu'Arkéma informe l'ensemble de ses salariés des risques encourus.

Les patrons nous empoisonnent, et en plus, ne veulent pas nous informer des risques. C'est doublement criminel.

Arkéma Pierre-Bénite

Les plats épicés de Rhodia

Il y a deux mois, le four ne chauffait pas assez pour assurer une bonne cuisson du « gâteau » qui imprègne les diaphragmes des cellules d'électrolyse. Il y a un mois, ce même four a trop chauffé, ce qui a entraîné une alerte gaz. Quand un cuisinier n'arrive pas à cuire son gâteau, il change son four. Mais à Chloalpal, il n'en est pas question, même s'il y a danger pour les ouvriers !

Usine chimique de Pont-de-Claix (Isère)

Le haut du pavé

Les mieux cotés à la bourse des valeurs de la Sécurité sociale sont, c'est bien connu, les agents de direction. Pour la vingtaine de directeurs de la Cramif, ce sera 20 points, dits de « compétence », de plus d'office au 1^{er} janvier 2006, en plus des 40 points de rappel par mois au 1^{er} janvier 2005. Cela vient d'être agréé par le ministère.

Et comme il n'y aura pas de budget supplémentaire pour financer cet accord, ce sera « autofinancé », donc pris sur le budget général en ponctionnant sur des postes non remplacés.

La nouvelle politique salariale est claire : un petit butin de 400 euros de plus par mois pour la Sécu d'en haut, un

gros baratin pour celle d'en bas.

Cramif (Caisse régionale d'Assurance-Maladie de l'Île-de-France)

Progrès à reculons

Avec la fiche de paye, chacun a reçu une note d'information nous apprenant que nous n'avions plus les soins gratuits à l'Assistance Publique, car cela constituerait un avantage en nature qui doit être soumis à déclaration et cotisations sociales.

L'égalité et le progrès, c'est pas de nous faire payer les soins, c'est qu'ils soient gratuits pour tous.

Hôtel-Dieu - Paris

Refus Temporaire de Traitement

La direction vient d'annoncer des fermetures de lits supplémentaires pour la fin de l'année. Le service et le bloc opératoire de gynécologie seront en effet fermés entre Noël et le jour de l'an, ces fermetures s'ajoutant aux autres fermetures devenues « habituelles ».

C'est la solution que la direction a trouvée pour donner aux agents des congés annuels et des RTT tout en faisant l'économie de personnel de remplacement.

Quant aux patients, ils seront mis, eux, d'office en... RTT (Refus Temporaire de Traitement).

Hôtel-Dieu de Lyon

N'importe quoi

D'abord, la direction nous fait chômer dix jours, elle licencie 500 intérimaires et elle supprime l'équipe de nuit.

Ensuite, elle nous demande de faire des samedis.

S'il y avait un championnat de l'incohérence, la direction aurait toutes ses chances.

Ateliers Ferrage-Peinture de Peugeot-Citroën Aulnay

• La Poste – Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

Un plan d'aggravation des conditions de travail

La direction de La Poste continue à restructurer la distribution du courrier en Seine-Saint-Denis. Après la réorganisation de Pantin, c'est maintenant à Saint-Denis qu'elle vient de présenter un plan qui entrerait en application en mars 2006. En cinq ans, la population de cette ville est passée de 87 000 à 95 000 habitants. En bonne logique, le nombre de postiers aurait donc dû augmenter en proportion. D'autant plus que de nombreux bâtiments ont été construits à La Plaine-Saint-Denis, autour du stade de France. Des sociétés s'y sont implantées. Mais telle n'est pas la manière de voir de La Poste. Dans les campagnes, la baisse de la population lui sert de prétexte pour supprimer des bureaux, mais elle n'augmente pas pour autant le personnel dans les banlieues où il y a plus

d'habitants.

Sur Saint-Denis, la direction s'appuie au contraire sur le développement de La Plaine-Saint-Denis pour y transférer 14 facteurs qu'elle enlève aux autres quartiers. Les tournées vont donc se retrouver allongées d'un bon tiers sur ces quartiers, puisque jusque-là 49 facteurs les couvraient. Il faudra passer plus de temps à l'extérieur à distribuer le courrier à vélo, de 7 heures à 13 h 48, sans pouvoir manger à la cantine. Cela fera 39 h 22 de travail par semaine, avec un samedi sur deux travaillé, et trois jours de repos tous les mois. Quand on sait que, avant même cette restructuration, les horaires sont bien souvent largement dépassés, on voit ce que cela pourra être après !

Ceux qui travailleront sur La Plaine, dans la nouvelle « plate-

forme d'intérêt local », ne seront pas mieux lotis. Cette plateforme a été créée pour accueillir une machine de tri... qui n'arrivera, peut-être, que dans deux ans. En attendant, une partie des agents devront commencer à 5 h 15 au lieu de 6 h 15 actuellement, pour faire le tri manuellement. Et à La Plaine tout le personnel du matin travaillera deux samedis sur trois au lieu de un sur deux actuellement. Ceux de l'après-midi, qui dans le bureau de Saint-Denis travaillent du lundi au vendredi, devront faire un samedi sur deux quand ils partiront à La Plaine. Et tout cela avec à la clé la menace de suppressions d'emplois quand la machine arrivera, et la perspective peu réjouissante de rester alors dehors toute la journée par n'importe quel temps à distribuer le courrier.

Si la direction réussissait à faire passer son plan, la charge de travail serait donc alourdie pour tous et les horaires plus pénibles. Et cela se traduirait par une dégradation de la distribution du courrier, non seulement sur les quartiers où des facteurs ont été enlevés, mais même probablement à La Plaine. Dans ce nouveau quartier, le but avoué de La Poste est en effet de privilégier les contrats de ramassage avec les grosses entreprises qui y ont installé leurs sièges sociaux, comme Generali ou Védior-bis.

Voilà la politique que mène La Poste, et derrière elle le gouvernement, dans des banlieues où celui-ci prétend vouloir créer des emplois et développer les services publics !

Correspondant LO

• La Poste

L'usager a bon dos

Le directeur de La Poste, Jean-Paul Bailly, vient d'annoncer dans une interview au *Journal du Dimanche* qu'en 2006 des « expériences » seront lancées dans les bureaux de poste : par exemple, ouvrir un soir par semaine jusqu'à 20 heures et même le dimanche, le matin « autour des marchés », ou lors des férias et autres braderies.

Le 27 octobre dernier, c'est le Premier ministre qui avait souhaité que des services publics comme La Poste ou la Sécurité sociale ouvrent le samedi matin et un soir par semaine jusqu'à 20 heures. Il ne semblait pas savoir que dans les grandes villes les bureaux de poste sont ouverts jusqu'à 19 heures et aussi le samedi matin. Le directeur de La Poste s'empresse de lui emboîter le pas en proposant des horaires

encore plus extensibles.

Des heures d'ouverture plus amples pourraient certes rendre service aux usagers, à condition toutefois de ne pas être obligé de perdre à chaque fois un temps fou à faire la queue. Pour les recevoir correctement, il faudrait commencer par réduire le temps d'attente aux horaires d'ouverture actuels et pour cela embaucher des postiers en nombre suffisant. Or La Poste diminue d'année en année le personnel. Partout elle supprime des emplois, ferme des bureaux ou réduit les horaires d'ouverture.

Dans ce contexte, les déclarations de Bailly sont d'autant plus mal venues qu'il n'a nulle intention d'embaucher le personnel nécessaire mais qu'il compte une fois de plus réclamer des postiers qu'ils se met-



Il n'y a pas que sur la D61A que la question se pose en ces termes...

tent en quatre pour jongler avec des horaires de plus en plus élastiques. Et cela sans aucun bénéfice pour les usagers qui verront les files d'attente s'allonger faute de personnel supplémentaire.

Sous prétexte de rendre ser-

vice aux usagers, auxquels la direction de La Poste ne manifeste pourtant aucun égard d'ordinaire, elle prépare une nouvelle dégradation des conditions de travail des postiers. Ça suffit !

Dominique CHABLIS

• Alstom – Belfort

Le scandale de l'amiante, encore utilisé, continue

Les ouvriers d'Alstom qui travaillent à la peinture du matériel ferroviaire viennent d'apprendre que, jusqu'à très récemment, ils ont posé et poncé de grandes quantités d'enduit dont le talc contient de l'amiante, ce poison dont l'utilisation est interdite depuis 1977 ! C'est la CGT qui l'a fait savoir publiquement le 28 octobre, informée par des militants CHS de la SNCF où, dans les Ateliers de maintenance, est

entretenu et réparé du matériel roulant, fabriqué à Alstom, qui contient le même type d'enduit.

La direction a répondu qu'elle avait été alertée le 12 octobre par Becker Industrie, le fournisseur de cet enduit qui, comme deux analyses diligentes par la SNCF, avait trouvé des « traces d'amiante ». Elle aurait alors ordonné l'arrêt de son utilisation, mais en cachant l'information aux ouvriers et aux réunions des Comités

d'hygiène et de sécurité, des Comités d'entreprise et de délégués du personnel qui se sont tenues les jours suivants. « Nous n'avons pas voulu communiquer pour ne pas générer d'affolement, puisque nous ne disposons pas encore d'une information cohérente et complète ! » Un bel aveu du mépris avec lequel elle considère les premiers concernés, les ouvriers qui ont été exposés à l'amiante et dont la santé est en jeu. Et puis, ce qui a

augmenté l'inquiétude et la colère, c'est qu'elle affirme maintenant que l'enduit incriminé aurait été retiré depuis juin pour en utiliser un autre au séchage plus rapide... pour baisser les coûts.

Les empoisonneurs continuent de sévir dans cette usine où l'amiante, utilisé massivement avant son interdiction, a déjà fait et fera encore des dizaines de morts et de malades.

Correspondant LO

• Hewlett-Packard

Maître chanteur et maître profiteur

Les termes du chantage sont désormais bien rodés : de vagues promesses d'emplois sauvés contre une augmentation du temps de travail. C'est ainsi que, faisant suite à d'autres grandes entreprises, la direction de Hewlett-Packard a proposé ce marché de dupes aux syndicats.

Personne n'a oublié l'émotion qu'avait provoquée l'annonce d'un plan drastique de suppressions d'emplois (un quart des effectifs en France !) dans cette entreprise prospère. Le gouvernement s'était même senti obligé de paraître solidaire des salariés, prenant un ton vertueux pour expliquer que l'attitude de cette entreprise n'était pas correcte, comme si Villepin et les siens ignoraient que cette situation est monnaie courante. Il faisait mine de s'indigner de l'annonce de ces licenciements après que Hewlett-Packard eut reçu des subventions des collectivités locales. Dans ce cas, les subventions étaient des aides indirectes et la direction de Hewlett-Packard a affirmé la main sur le cœur, bien que ce soit une contre-vérité, qu'elle n'en avait reçu aucune.

Aujourd'hui, la direction propose donc de réduire le nombre des suppressions de postes prévues en France d'ici à 2008 en les ramenant de 1 240 à 990... en échange de la dénonciation de l'accord conclu sur les 35 heures. Les salariés devraient donc travailler douze jours de plus chaque année, sans que la direction ait précisé pour le moment quelle compensation financière elle envisageait. Mais tout laisse croire qu'il n'y en aura pas.

Ainsi, elle consent à employer un peu plus de salariés, à condition que chacun d'eux travaille plus ! Cela défie toute logique... sauf celle du profit.

Hewlett-Packard est un groupe largement bénéficiaire. La direction pense pouvoir jouer sur du velours en pratiquant son chantage à l'emploi. Il faudrait que la réaction des travailleurs la fasse... déchanter.

Jean RAYNARD

• Congrès du PS

Trois fois rien, c'est pas grand-chose

Mercredi 9 novembre, les militants du PS étaient appelés à voter pour l'une ou l'autre des cinq motions en présence, en vue du congrès de leur parti qui se tiendra du 18 au 20 novembre prochain au Mans. Tout le monde, à commencer par les principaux intéressés, sait bien que derrière cette bataille de motions, il y a la compétition pour la candidature du PS à la présidentielle de 2007. Mais le jeu politique veut que les candidats et leurs écuries rédigent des programmes, appelés motions, qui préfigurent, ou pas, celui qu'ils présenteront à l'élection présidentielle. Tout le monde sait aussi, l'expérience l'ayant amplement montré, que tout devrait se terminer par une « synthèse », puis, en cas de victoire aux élections, par un partage des responsabilités

ministérielles dans un gouvernement... qui appliquera sans barguigner la politique du grand patronat. Ce que les motions ne disent évidemment pas.

En plus des querelles d'ambitions, une des préoccupations communes aux trois principales motions, celle de Hollande, celle de Fabius et celle du trio Montebourg-Peillon-Emmanuel, est de tenter de séduire les électeurs populaires perdus en 2002. Par quels moyens ?

Sur la question des salaires, les trois motions constatent que les salaires doivent augmenter, sans dire de combien, et proposent toutes, pour ce faire, le même mécanisme : une conférence annuelle qui réunirait patrons, syndicats et gouvernement. Comme s'il suffisait de

réunir patrons et syndicats pour que les salaires augmentent... En fait le PS, toutes tendances confondues, promet l'augmentation des salaires après 2007... si les patrons sont d'accord.

La question des retraites est traitée d'une manière tout aussi vague et aucune des trois motions ne parle de revenir aux 37,5 années de cotisations.

Sur les licenciements collectifs dans les entreprises qui font des bénéfices, la motion Fabius se distingue : elle est la seule à en parler. Pas pour dire qu'il faut les interdire, seulement pour affirmer que les patrons devront en payer eux-mêmes les conséquences, à moins que l'entreprise soit en difficulté (raison que les patrons ne se privent pas d'invoquer).

Pourtant, en cherchant bien, au détour d'un obscur para-

graphe de la motion Emmanuel, on trouve un engagement concret, favorable aux travailleurs, simple à comprendre et à appliquer : calculer le temps de travail comme le temps durant lequel le travailleur est soumis au patron, c'est-à-dire y compris les temps de déshabillage, de pause et de casse-croûte. Avec un peu de mémoire, mais ça n'est pas dans le texte, on arrive quand même à se souvenir que c'était comme ça... avant la loi de la ministre socialiste Aubry, soutenue et votée par Emmanuel, ce qui lui retire beaucoup de sa crédibilité.

Pour le reste, les motions socialistes disent toutes la même chose aux travailleurs : rien !

Paul GALOIS

Le Parti Socialiste solidaire de Villepin et Sarkozy

Face à la vague de violences qui ravagent les banlieues, Hollande, premier secrétaire du Parti Socialiste, « ne veut rien faire qui puisse empêcher le gouvernement de retrouver les conditions d'un retour à l'ordre ». Selon les mots de Peillon, autre responsable socialiste, « demander la démission de Sarkozy, serait donner raison aux émeutiers » et le PS va être « vigilant » sur l'application de l'état d'urgence.

La démission de Sarkozy ne changerait sans doute pas grand-chose à la situation. Mais s'empresse de déclarer à ce propos qu'il ne faut pas « donner raison aux émeutiers », c'est de fait se solidari-

ser avec le gouvernement. La seule manifestation d'opposition du PS consiste à demander l'organisation, « d'urgence », d'un débat parlementaire. Curieuse manière de calmer la situation. Imagine-t-on les jeunes des cités, à la nouvelle que le débat parlementaire sur la situation est enfin ouvert, s'asseoir sagement autour d'une télévision pour le suivre sur FR3 ? Et la BAC et les CRS attendent d'avoir lu les comptes-rendus dans le *Journal Officiel* pour savoir s'ils doivent matraquer plus ou moins fort ?

Certes le PS dit que c'est la politique menée depuis trois ans par la droite qui est la cause de cette situation. Mais il ne le

dit pas trop fort, car, si c'est bien Sarkozy qui a approché l'allumette, la matière inflammable s'était accumulée depuis très longtemps, sous les gouvernements de droite comme sous les gouvernements de gauche. Le chômage de masse et le désinvestissement dans les services publics se sont poursuivis sans discontinuer sous tous les gouvernements ; le niveau de vie et les conditions de logement des classes populaires n'ont cessé de se dégrader. De cela, le PS est aussi comptable que la droite.

Comme la droite, et pour les mêmes raisons, le PS ne veut, ni ne peut, mettre en œuvre les moyens matériels pour améliorer la vie des clas-

ses populaires, c'est-à-dire, avant tout, résorber le chômage. Il n'est évidemment pas question non plus que le PS propose à la population de se battre pour arracher elle-même les moyens de changer les choses, ni même pour défendre le peu qu'elle a.

Alors, les responsables du PS savent que, s'ils retournent au gouvernement, il ne leur restera à eux aussi que la matraque, le couvre-feu et la répression tous azimuts. Et aujourd'hui ils se retrouvent au fond solidaires du gouvernement Villepin. Derrière Chirac, encore une fois.

Paul GALOIS

• « Le capitalisme n'a pas la cote... »

Une surprise ?

Libération du 4 novembre a publié les résultats d'un sondage d'où il ressort que, titre sur une page ce journal : « Le capitalisme n'a pas la cote chez les Français ».

Selon le sondage, 61 % des gens ont une opinion négative du capitalisme et 41 % le décrivent même comme « l'exploitation de l'homme par l'homme ». 51 % des sondés ont une opinion négative du « libéralisme économique », expression à la mode parmi politiciens et journalistes.

Bien sûr, quand les sondeurs disent que 51 % des personnes interrogées ont une bonne opi-

nion du socialisme, on ne sait trop de quoi ils parlent, tant les dirigeants socialistes actuels ont édulcoré cette idée pour laquelle ont lutté des générations de militants ouvriers combattant le capitalisme. Au moins, les choses sont plus claires quand, à la question : « Qui a le plus de pouvoir sur les entreprises privées ? », 62 % des sondés répondent : « Les actionnaires » et que 67 % d'entre eux souhaitent que cela change en faveur des salariés.

« Alors, Marx pas mort ? » se demande avec un frisson *Libération*. Les médias et certains milieux ne cessent « d'enterrer le marxisme », en affirmant que

l'heure ne serait plus à la lutte de classe. Eh bien, tous ces gens qui « font l'opinion » – et *Libération* en fait partie – ont encore beaucoup à faire pour

convaincre celle-ci des bienfaits du système injuste et dément dans lequel nous vivons.

Pierre LAFFITTE



• Illettrisme en France

Un constat alarmant

Selon une étude de l'Insee rendue publique début octobre, près d'un adulte sur dix vivant en France ne sait pas lire. Douze pour cent des personnes âgées de 18 à 65 ans vivant en France sont « dans une situation préoccupante par rapport à l'écrit ».

Il y aurait ainsi un peu plus de 2,3 millions de personnes illettrées en France, chiffre qui serait aujourd'hui en légère augmentation. C'est énorme. Sept pour cent des jeunes, entre 18 et 25 ans, éprouvent des difficultés graves en lecture, alors qu'en France la scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans et que la plupart des élèves quittent l'école plus tard, même ceux qui choisissent les filières professionnelles, c'est-à-dire les études les plus courtes.

Pour éliminer l'illettrisme, il faudrait d'abord et avant tout commencer par améliorer les conditions d'enseignement : quinze pour cent des enfants ne maîtrisent pas la lecture ni l'écriture quand ils rentrent en sixième. Il faudrait par conséquent payer le prix en embauchant pour que les classes ne soient pas surchargées, pour que ceux qui ont le plus de difficultés puissent travailler en petits groupes. Bref, il faudrait rassembler tous les moyens humains et matériels nécessaires.

Il y a plus d'un siècle, en presque deux décennies, l'ensemble de la population française fut alphabétisée avec succès. Certes les gouvernements d'alors ne s'étaient pas lancés dans cette politique volontariste par humanisme, mais parce que la bourgeoisie y voyait un intérêt. Cette période montre en tout cas qu'éliminer l'illettrisme serait tout-à-fait possible si les gouvernements n'avaient pas comme seule priorité de soigner les comptes en banque des patrons.

Aline RETESSE